ACA

RAPPORT ANNUEL 2021

MOT DU PRÉSIDENT

2021 ressemble étrangement à 2020, l'effet de sidération en moins. En mai 2020 et en plein confinement, j'ai pris la fonction de Président du Conseil d'Administration de l'ACA. À l'instar du reste du monde, l'économie luxembourgeoise a subi de plein fouet les effets de cette pandémie mondiale, et notre secteur de l'assurance et de la réassurance n'y a pas échappé.

Ainsi au cours de ces deux années, 21 lois « COVID » ont été promulguées, limitant à différents degrés nos libertés. Nous avons connu un arrêt brusque du développement de l'économie, accompagné d'une chute impressionnante des marchés financiers, tout comme nous avons pu observer, à l'annonce des premiers vaccins, une reprise économique et financière fulgurante.

Pendant toute cette période, le secteur de l'assurance a bien tiré son épingle du jeu et termine d'ailleurs l'année 2021 sur un encaissement record tant en assurance vie qu'en assurance non-vie. Au vu de la bonne performance des marchés financiers, les résultats seront aussi au rendez-vous et cela malgré une sinistralité importante, essentiellement supportée par les assureurs non-vie luxembourgeois après les fortes inondations de juillet dernier.

Dans ce contexte, trois ans à peine après leur engagement volontaire face au Ministre des Finances, les entreprises luxembourgeoises offrant des couvertures dommages aux résidents étaient déjà parvenues à assurer plus de deux tiers des particuliers. Ce bon taux de couverture a généré une « charge sinistres » de plus de 135 millions d'euros, du jamais vu au Luxembourg pour un seul et même événement. Grâce à l'intervention de la réassurance, ce défi a été relevé par les assureurs concernés.

Outre cet événement climatique, le secteur fait actuellement face à de nombreux défis. Je me permettrais d'en citer quatre.

LE PREMIER DÉFI EST L'INFLATION
Celle-ci touche tant les assureurs vie que les assureurs non-vie. L'augmentation des taux d'intérêts qui devait être la conséquence de toute flambée inflationniste entraînera certes des revenus futurs supplémentaires, mais elle aura avant tout un impact négatif important sur la valorisation des portefeuilles d'obligations détenues par les assureurs.

LE SECOND DÉFI EST LA SUR-RÉGLEMENTATION
La sur-réglementation devient de plus en plus difficile à supporter pour des entreprises de petite ou moyenne taille telles qu'elles opèrent au Luxembourg. Les initia-

> ***Face à ces défis, l'ACA aussi a changé. Elle s'est renforcée considérablement, elle entame actuellement une collaboration plus structurée avec l'ABBL qui lui permettra de mieux faire face aux problèmes et défis communs de leurs secteurs "***

MARC LAUER | PRÉSIDENT DE L'ACA

tives européennes sont multiples et passent notamment d'une réforme de Solvabilité II à la mise en place de critères et règles de comportement en matière d'ESG. Chacune de ces réglementations possède une raison d'être justifiée par l'intérêt général, mais leur combinaison et leur volonté de tout vouloir réglementer dans le moindre détail engendrent une charge administrative très lourde alors que les bénéfices pour les preneurs et assurés restent limités.

Pour la compétitivité internationale du secteur, il est donc d'une importance cruciale que le Luxembourg, comme par le passé, transpose rapidement ces directives sans pour autant y ajouter une couche de réglementation nationale évitant ainsi ce qu'on appelle communément le « gold plating ».

LE TROISIÈME DÉFI EST LE SECRET DES ASSURANCES

Le secret professionnel introduit en 1991 pour le secteur des assurances vie et non-vie constitue un reliquat d'une autre époque dans un environnement international à présent marqué par la transparence fiscale et l'échange d'informations entre autori

tés fiscales. Par ailleurs, il rend impossible tout recours à des techniques modernes de digitalisation de type cloud qui permettraient aux assureurs luxembourgeois de rester compétitifs face à leurs concurrents internationaux qui, eux, peuvent pleinement profiter de ces nouveaux outils. La revendication de l'ACA n'est certainement pas d'abolir le secret des assurances, mais au moins de l'aménager afin de tenir compte des réalités politiques et techniques d'aujourd'hui.

LE QUATRIÈME ET DERNIER DÉFI EST LA DIGITALISATION DU SECTEUR
À côté de ces trois défis, les assureurs doivent évidemment continuer à accélérer leur digitalisation. Cette transformation, mais aussi l'adaptation aux nouvelles réglementations, ne peut se faire qu'avec des gens hautement compétents. Or, nous constatons de plus en plus que notre réservoir traditionnel de recrutement, c'est-à-dire la Grande Région, s'assèche peu à peu et que les nouvelles habitudes de télétravail motivent de moins en moins de jeunes à se déplacer vers le Luxembourg. À cela s'ajoutent toutes les règles fiscales et de sécurité sociale qui rendent le télétravail au-delà de nos frontières impossible pour des périodes prolongées. Face à cette chasse aux talents, les assureurs et réassureurs doivent créer un environnement et des conditions de travail attractifs. Cependant, sans l'aide de la politique adaptant le cadre général des prestations en télétravail, l'attractivité et la compétitivité de la place financière luxembourgeoise risquent d'en pâtir.

Face à ces défis, l'ACA aussi a changé. Elle s'est renforcée considérablement, elle entame actuellement une collaboration plus structurée avec l'ABBL qui lui permettra de mieux faire face aux problèmes et défis communs de leurs secteurs et enfin, lors de sa prochaine Assemblée, elle va adopter un changement de ses statuts, la transformant d'une « association de fait » en ASBL (association sans but lucratif). L'ACA disposera ainsi de tous les droits juridiques afin de lui permettre d'encore mieux défendre les intérêts de ses membres.

Ces dernières années, face à tous ces défis, nous avons toujours trouvé dans le Ministre des Finances Pierre Gramegna un interlocuteur intéressé et proactif qui tenait au développement de notre secteur. Merci pour cela, Monsieur le Ministre. Nous souhaitons par la même occasion beaucoup de succès à son successeur, Madame Yuriko Backes, et lui offrons une collaboration constructive dans l'intérêt de notre secteur, de ses clients et de ses collaborateurs.

Je voudrais terminer en adressant en mon nom personnel, mais aussi au nom du Conseil d'Administration et de tous les membres de l'ACA, mes chaleureux remerciements à Marc Hengen, Sandrine Chabrerie et Paul-Charles Origer, ainsi qu'à toute l'équipe de l'ACA, pour le travail accompli au cours de l'année 2021. J'adresse par ailleurs mes sincères remerciements et tous mes vœux à Paul-Charles Origer qui, pendant la majeure partie de sa carrière professionnelle, a apporté son expérience et sa rigueur à l'ACA et qui a pris, fin 2021, une retraite bien méritée.

Enfin, je voudrais remercier tous nos membres et leurs collaborateurs qui ont contribué au bon fonctionnement de l'ACA et qui ont toujours su participer constructivement aux prises de positions de l'ACA avec un sens aigu de la défense des intérêts communs du secteur !

Merci à vous tous.

MARC LAUER,
Président de l'ACA

MOT DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

L'Assemblée générale de l'ACA du 24 mars 2022 est l'occasion de faire le point sur une année entière marquée par la pandémie.
Les chantiers réglementaires sont de plus en plus nombreux et ont fait l'objet de travaux soutenus en 2021.
2021 marque également la continuation de la collaboration avec le Commissariat aux Assurances, sous la responsabilité de son nouveau directeur Thierry Flamand.
L'ACA, en sa qualité d'association patronale, a mené pendant six mois des négociations avec les partenaires sociaux, ALEBA, OGBL et LCGB en vue du renouvellement de la convention collective de travail. Les négociations, organisées presque exclusivement par visioconférence, ont abouti à un accord sur 3 ans en date du 10 juin 2021, apportant des améliorations quantitatives et qualitatives aux collaborateurs, et de la prévisibilité aux employeurs.
L'ACA a également apporté son aide et son soutien aux DRH de ses membres afin de gérer au mieux les multiples versions des lois COVID et leurs implications sur l'organisation du travail dans les entreprises.
L'ACA a continué à organiser des événements sous des formats adaptés aux conditions sanitaires. Nous étions heureux de pouvoir tenir la séance académique de l'ACA Insurance Day « en présentiel », et je pense pouvoir affirmer que les participants présents étaient contents de se retrouver au Centre de Conférences.
En marge de l'ACA Insurance Day, nous avons organisé la 2e édition des ACA Insurance Innovation Awards. Neuf startups ont pitché devant un jury composé de professionnels de l'assurance et de la réassurance.
En collaboration avec le Commissariat aux Assurances (CAA), une conférence thématique sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a été organisée à l'Hémicycle du Kirchberg, cette fois en format hybride.
Le sujet ESG a fait l'objet de plusieurs axes de travail. À l'occasion de l'ACA Insurance Day, nous avons pu lancer le Luxembourg Sustainable Insurance Product label élaboré en collaboration avec notre partenaire LuxFLAG, dont la réputation internationale n'est plus à faire.
L'année 2021 a aussi été l'année de plusieurs catastrophes naturelles et les pluies diluviennes des 14 et 15 juillet 2021 ont été les plus graves, ayant causé le sinistre le plus coûteux de l'assurance luxembourgeoise avec 135 millions de dégâts indemnisés par les assureurs luxembourgeois. L'ACA a assuré la relation avec les médias couvrant la catastrophe et a été l'interlocuteur du gouvernement pour la gestion assurantielle de la crise.
Depuis 2021, je suis heureux de pouvoir compter sur la collaboration de Natalie Stevenson, Sarah Hartmann et Kilian Bonnemberger qui nous ont rejoints. Après 31 années au service de l'ACA, Paul-Charles Origer a décidé de prendre sa retraite.

" Je tiens à remercier le Conseil d'Administration, son président Marc Lauer, les vice-présidents Christian Gibot et Christian Strasser, et tous les membres de l'ACA pour leur soutien et leur collaboration indispensable aux activités de l'ACA "

MARC HENGEN | ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ DE L'ACA

Je tiens à remercier Charel pour son engagement et sa précision dans de très nombreux dossiers variés, traités par l'ACA, le Bureau Luxembourgeois, le Fonds de Garantie Automobile, le Pool des risques aggravés, ainsi que dans son rôle de Médiateur en Assurances. Je lui souhaite pleine satisfaction dans sa nouvelle vie.
Je tiens à remercier le Conseil d'Administration, son président Marc Lauer, les vice-présidents Christian Gibot et Christian Strasser, et tous les membres de l'ACA pour leur soutien et leur collaboration indispensable aux activités de l'ACA.
Je remercie les collaboratrices et collaborateurs de l'ACA pour leur dévouement et leur engagement pour mener les actions de l'ACA.

MARC HENGEN,
Administrateur-Délégué de l'ACA

3

CHAPITRE

FAIRE AVANCER LE SECTEUR

DE GRAVES INONDATIONS EN 2021

Les 14 et 15 juillet 2021, des pluies diluviennes se sont abattues sur tout le territoire du Luxembourg causant de graves inondations et des dégâts considérables.

Les assureurs luxembourgeois ont été saisis de 6.500 dossiers de dommages aux habitations et entreprises et de 1.300 dossiers de véhicules inondés, dont la très grande majorité se trouve définitivement hors d'usage.

Le coût total de cette catastrophe – la plus onéreuse de l'histoire de l'assurance luxembourgeoise – est de 135 millions d'euros.

Les assureurs ont mobilisé et renforcé leurs équipes et leurs agents pour permettre un paiement des dégâts aussi efficient, facile et rapide que possible.

Compte tenu de la fréquence accrue des évènements météorologiques ces trois dernières années sur le territoire luxembourgeois, laquelle démontre concrètement un changement climatique, l'ACA a souligné que le coût et la disponibilité de solutions de réassurance sont des éléments clé pour la soutenabilité de solutions d'assurance contre les catastrophes naturelles et a fait part de ses réflexions au gouvernement luxembourgeois.

RESSOURCES HUMAINES – UNE ANNÉE DE DIALOGUE SOCIAL SUR FOND DE COVID

L'année 2021 aura été soutenue en termes de dialogue social, aboutissant en juin à la signature d'une nouvelle Convention Collective de Travail Assurance avec les syndicats pour la période 2021 à 2023. S'en est suivi un échange régulier avec les membres de l'ACA sur les nouvelles dispositions en vigueur, les modalités d'application ainsi que les éventuels nouveaux dispositifs à mettre en œuvre.

En parallèle, l'ACA a continué de gérer la crise sanitaire avec les responsables ressources humaines de ses membres, tant au niveau des modalités pratiques et opérationnelles applicables au sein de leurs organisations, que sous l'angle fiscal et de sécurité sociale en ce qui concerne les travailleurs non-résidents. Ce dialogue permanent entre les acteurs du secteur a nécessité une grande capacité d'adaptation au vu des nombreuses modifications législatives, et a abouti à une vision plus harmonisée des pratiques en place.

En tant que membre de la Task Force fiscale au sein de l'UEL, l'ACA a également pris part à de nombreuses discussions visant à développer de nouvelles mesures fiscales pour promouvoir l'attractivité du secteur pour les talents.

MÉDIATION – UNE NOUVELLE MÉDIATRICE EN ASSURANCES

Le Médiateur en Assurances, instance paritaire entre l'ACA et l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs permettant de trouver des solutions extra-judiciaires en matière de litiges assurantiels, a connu une stabilisation des dossiers de médiation : 102 dossiers ont été traités au cours de l'année 2021. Le recours au médiateur est ouvert aux consommateurs résidant au Luxembourg ou dans un autre Etat de l'Union européenne pour des contrats d'assurance (vie ou non-vie) conclus avec des compagnies d'assurance établies au Luxembourg.

La médiation est un processus au travers duquel deux ou plusieurs parties à un litige tentent par elles-mêmes, volontairement, de parvenir à un accord sur la résolution de leur litige avec l'aide d'un médiateur. De par la médiation, les assurés se voient offrir une solution alternative au procès.
Depuis le 15 novembre 2021, Valérie Tollet a pris la tête de la Médiation au sein de l'ACA.
Elle succède à Paul-Charles Origer qui occupait cette fonction depuis 1997.

ACA INSURANCE DAYS 2021 – REDESSINER L'ASSURANCE

Avec plus de 1300 inscrits, l'événement s'ancre comme le porte-drapeau de l'industrie et reste le rendez-vous incontournable de l'assurance et de la réassurance au Luxembourg.

Le 16 novembre, l'Expert Talk « Evolution règlementaire : y-a-t'il un pilote dans l'avion ? » est revenu sur le tsunami réglementaire qui frappe l'assurance depuis plusieurs années, ses conséquences et surtout les pistes à envisager pour mieux réglementer.

Ensuite, le In discussion with a abordé un évènement qui a marqué les esprits au printemps 2021, le sinistre de l'Ever Given, le cargo qui a bloqué le canal de Suez. Cette conversation a mis en lumière le rôle des (ré)assureurs et les enjeux de l'assurance non vie internationale. Le 23 novembre, l'Expert Talk « Risques émergents : action ou réaction ? » a adressé la question cruciale qui se pose à notre industrie, comment lutter efficacement contre ces risques : miser dès maintenant sur l'anticipation pour éviter qu'ils ne se réalisent, ou accepter le fait que certains se réaliseront et se préparer à gérer les conséquences ?

Ce panel était suivi d'un In discussion with sur un sujet brûlant pour l'assurance vie, le Private Equity. Le non-côté est une des forces de l'assurance vie luxembourgeoise, mais doit-on parler d'un miracle ou d'un mirage ?

L' ACA Insurance Day 2021 s'est clôturé le 25 novembre avec une séance académique marquée par un retour en présentiel. Devant 300 personnes, Marc Lauer, Président de l'ACA, a adressé à l'audience et au Ministre des Finances ses vœux pour l'industrie : préserver le marché unique, adapter le secret professionnel des assurances afin de lever certaines barrières opérationnelles aux entreprises luxembourgeoises, s'en tenir à l'application stricte des directives – sans ajouter d'obligations à la charge des assureurs luxembourgeois qui les pénaliseraient sur le marché européen/ éviter le goldplating dans la transposition des directives européennes et enfin, être attentif à ce que, sur le marché luxembourgeois, toutes les entreprises qui commercialisent l'assurance soient soumises aux mêmes obligations.

Marc Lauer s'est ensuite entretenu avec Thierry Flamand, le Directeur du Commissariat aux Assurances. Un échange cordial et ouvert, dans lequel le Directeur du CAA est revenu sur le fonctionnement du CAA, les évolutions et l'accroissement de la charge et des missions du régulateur suite aux vagues réglementaires et la redéfinition des méthodes de contrôle. Il a par ailleurs souligné que le Luxembourg dispose d'une industrie très équilibrée en termes d'importance de l'assurance vie et non-vie, et de la réassurance, ce qui en fait un écosystème attractif pour de nouveaux entrants.

Cette séance académique a également été l'occasion de deux annonces : la création du Label LuxFLAG Sustainable Insurance Product et le vainqueur des ACA Insurance Innovation Awards 2021.

Comme c'est d'usage lors de la séance académique, S.E. Pierre Gramegna s'est adressé à l'audience. Il est revenu sur la situation de l'Europe et du Luxembourg après la pandémie, sur l'interprétation à donner aux derniers développements dans le domaine du climat suite à la

COP26 et sur le rôle des assureurs et de la finance soutenable pour nous préparer à l'avenir. Pour cette édition, la Guest speaker de la séance académique, Dame Inga Beale, est une personnalité de l'assurance, première femme présidente des Lloyd's of London. Son allocution « Risky business : how to navigate a changing world » a mis en avant les trois « D » qui vont permettre, dans un monde caractérisé par l'incertitude, d'agir sur l'industrie de l'assurance : la décarbonisation des portefeuilles, la digitalisation et la diversité.

S.E. PIERRE GRAMEGNA

Pour la 9ème année consécutive, S.E. Pierre Gramegna, Ministre des Finances, est intervenu lors de l'ACA Insurance Day. Cette allocution était sa dernière en tant que Ministre des Finances, à la surprise générale, puisqu'au lendemain il a annoncé sa démission pour raisons personnelles. L'ACA tient à le remercier dans ce rapport annuel.

Depuis 2013, S.E. Pierre Gramegna a été un remarquable Ministre des Finances puisqu'il était, avec constance, un interlocuteur soucieux et concerné par le secteur des assurances. Son départ de la fonction tourne la page de 8 années de collaboration franche, transparente et efficace dans un contexte complexe, qu'il s'agisse de réglementation (les vagues réglementaires), d'environnement (la succession de catastrophes naturelles au Luxembourg) ou même la pandémie.

ACA INSURANCE INNOVATION AWARDS 2021 – ENCOURAGER L'INNOVATION

Pour la 2ème année, l'ACA a organisé les ACA Insurance Innovation Awards pour récompenser la startup qui propose la contribution la plus innovante au secteur de l'assurance. Neuf startups ont été sélectionnées en partenariat avec la LHoFT, Luxembourg for Finance et le Ministère des Finances, et ont pitché devant un jury de professionnels de l'assurance. L'audience de l'ACA Insurance Day 2021 a pu découvrir ces startups durant tout le mois de novembre et les noter.

Fabrice Sauvignon, CEO de The Hokus Platform, a reçu l'Award 2021 des mains de S.E. Pierre Gramegna, Ministre des Finances, et les félicitations de Marc Lauer, Président de l'ACA, et de Nasir Zubairi, CEO de la LHoFT. Cet événement permet de mettre sous les projecteurs les acteurs du digital qui contribuent à faire évoluer l'assurance au Luxembourg.

Awards 2021

Fabrice Sauvignon
CEO de The Hokus Platform

ENTREVUE AVEC LA COMMISSAIRE MAIREAD MCGUINNESS – DIALOGUER AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE

Lors de la visite de travail de la commissaire européenne McGuinness à Luxembourg le 13 décembre 2021, l'ACA a participé à un échange de vues avec les représentants du secteur financier luxembourgeois.

À cette occasion, l'ACA a pu mettre en évidence le caractère résolument international de la place d'assurance et de réassurance luxembourgeoise, et souligner les fissures observées dans le marché unique des services d'assurances.

La revue de la directive Solvabilité 2 partant de l'hypothèse que les activités transfrontières sont plus risquées que les activités purement limitées au marché national, les activités transfrontières significatives (supérieures à 5%) nécessiteraient de ce fait une supervision européenne renforcée.

Une approche similaire est prévue dans les nouvelles dispositions Anti-Money Laundering (AML), lesquelles reposent sur l'hypothèse qu'une activité transfrontalière significative est plus risquée du point de vue AML.

L'ACA estime que le seul fait qu'une activité soit transfrontière ne peut pas être un facteur de risque objectif. La commissaire européenne s'est montrée attentive à ce point de vue.
Les autres sujets abordés lors de cette entrevue concernaient les vagues réglementaires non coordonnées et le défi de la mise en place des initiatives européennes en matière ESG telles que la taxonomie, SFDR, CSRD et ESAP.

ILA – INFORMER LES DÉCIDEURS

Le 20 octobre, Marc Hengen, Administrateur-Délégué de l'ACA, est intervenu au Forum des Directeurs d'entreprises de (ré)assurance. Lors de son entretien avec David Arendt, Directeur de l'ILA (Institut Luxembourgeois des Administrateurs), il est revenu sur le rôle et l'organisation de l'ACA, les initiatives législatives /réglementaires et l'avancement des groupes de travail de l'ACA sur les différentes thématiques.

PRIVATE EQUITY – ÉTABLIR UNE NOUVELLE COLLABORATION ACA-LPEA INSURANCE CLUB

Suite à des discussions entre l'ACA et LPEA, la Commission Internationale Vie (CIV) a mis en place un Groupe projet (GP) Private Equity dans lequel participent tant des compagnies d'assurance vie que des banques dépositaires, membres de l'ACA et/ou de LPEA.

L'objectif recherché est celui de partager une meilleure compréhension du fonctionnement technique du Private Equity dans les contrats d'assurance-vie luxembourgeois. Le GP Private Equity souhaite établir par marché (Luxembourg, Belgique, France) des documentations telles qu'un guide de bonnes pratiques, des guidelines ou encore des check-list.

Pour cela, différents axes de travail ont été définis sous l'angle financier, juridique et/ou fiscal. Les priorités portent sur la définition de la notion de « Private Equity », le dépôt et la valorisation de ces titres, les impacts et conséquences de leur détention pour les assureurs ainsi que toutes les problématiques liées à la liquidité, la transférabilité ou les potentiels conflits d'intérêts concernant ces actifs non cotés.

CONVENTION COLLECTIVE – TENIR COMPTE DES ÉVOLUTIONS RÉCENTES

Le 10 juin, l'ACA et l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL) ont signé avec les syndicats ALEBA, OGBL et LCGB-SESF les Conventions Collectives de Travail respectives pour les années 2021 à 2023.

Le dialogue social, préalable indispensable à la conclusion de ces deux Conventions Collectives, a tenu compte des besoins et du bien-être des salariés, quels que soient leur âge et leur ancienneté.

Les deux nouvelles conventions s'appuient étroitement sur les termes des accords précédents. À côté des conditions financières actualisées, les nouvelles Conventions Collectives introduisent des améliorations des conditions de travail dans les entreprises. Ces dispositions qualitatives se basent sur une mise en avant du dialogue social en entreprise :

- Mise en place de mesures RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) afin de favoriser le bien-être au travail
- Prévention des risques psychosociaux
- Octroi d'un congé social de 5 jours
- Droit à la déconnexion
- Dispositions relatives à la conciliation vie professionnelle/ vie privée
- Convention Télétravail du 20 octobre 2020 annexée aux Conventions Collectives.

Les intérêts de chaque partie ont été pris en considération, de sorte que le résultat des négociations est profitable au secteur de la banque et de l'assurance, à ses entreprises et à ses salariés pour les trois prochaines années.

Les négociations collectives ont aussi montré l'efficacité d'une concertation avec l'ABBL dans le domaine du renouvellement des conventions collectives respectives.

ESR

ENTREPRISE RESPONSABLE

Stratégie RSE ▪ Gouvernance ▪ Social ▪ Environnement

RSE – FAIRE FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Le label ESR « Entreprise Socialement Responsable » a été attribué par l'INDR (Institut National pour le Développement Durable et la Responsabilité Sociale des Entreprises) en 2019. Chantal Gansen est la coordonnatrice RSE interne à l'ACA. La durée de validité de ce label est de 3 ans. L'ACA a donc entamé les travaux nécessaires à son renouvellement, lequel est prévu en 2022.

Ce label valorise la contribution de l'ACA au développement durable à deux titres : en tant qu'association professionnelle et employeur, mais aussi pour l'ensemble du secteur de l'assurance qu'elle représente.

L'ACA est membre fondateur de l'INDR et fait partie de son Comité opérationnel. Le Président de l'ACA, Marc Lauer, occupe actuellement la fonction de Président de l'INDR et œuvre pour une meilleure intégration de la RSE et connaissance du guide ESR de l'INDR.
Un podcast avec Jean Elia, CEO de Sogelife, interviewé par Sandrine Chabrerie, a été consacré aux avantages de la RSE comme démarche de résilience dans une entreprise d'assurance vie.

LABEL LUXFLAG SUSTAINABLE INSURANCE PRODUCT (LSIP) – LABELLISER L'ASSURANCE DURABLE

Le LuxFLAG Sustainable Insurance Product Label (LSIP) est un label destiné aux produits d'assurance qui contribuent à la transition climatique, ainsi qu'à plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies. C'est le résultat de consultations menées au cours de l'année écoulée avec de nombreux acteurs de l'écosystème des assurances et de la place financière et LuxFLAG, une agence de labellisation indépendante fondée en 2006 par des partenaires publics et privés, dans le but de contribuer au développement durable et de promouvoir la transparence.

La labellisation LuxFLAG signifie qu'un produit financier répond aux critères de LuxFLAG et que l'entreprise prend des engagements sur son produit qui sont l'objet de contrôles. La création de ce label est par conséquent une avancée significative pour le secteur vers une finance plus durable.

L'ACA a organisé une conférence pour ses membres visant à comprendre les critères d'éligibilité, le processus de labellisation avec l'aide de témoignages des premières compagnies labelisées.

FAQS DAC 6 NON-VIE – CLARIFIER LES POSITIONS DU SECTEUR

Avec la participation des membres du groupe de travail DAC 6 pour la non-vie (GT DAC 6 Non-Vie), l'ACA a préparé des FAQs à destination de ses membres non vie. Ce document reflète la position du secteur sur l'application de cette directive.

CONTRÔLES SUR PLACE ET SUR PIECES DU CAA – PARTAGER LES BONNES PRATIQUES

Le Comité de direction du CAA a arrêté le 1er janvier 2021 les grandes directions du contrôle sur place et sur pièces pour l'exercice 2021. Sur base d'une matrice de risque prenant en considération les normes prudentielles et les mesures de lutte anti-blanchiment, le CAA a établi une nouvelle méthodologie pour cibler les risques les plus significatifs et simplifier progressivement la revue du contrôle en termes de procédure et de rapport.

L'ACA a souhaité aider et sensibiliser ses membres aux bonnes pratiques à suivre en amont et lors des contrôles généraux du CAA, qu'ils soient effectués sur place ou, à titre exceptionnel, à distance. Pour ce faire, l'ACA a émis une série de recommandations pour ses membres et leur a mis à disposition une liste non exhaustive des éléments susceptibles d'être demandés par le CAA lors de ses contrôles.

STANDARD DE REPORTING LUXEMBOURGEOIS – AMÉLIORER LA QUALITÉ DES REPORTINGS CLIENT

Le groupe de travail Produits (GT Produits) a finalisé pour les compagnies d'assurance au cours de l'année 2021 une recommandation de standard de reporting luxembourgeois, à destination des clients – souscripteurs de contrat d'assurance vie et de capitalisation liés à des fonds d'investissement.

Ce standard ne se substitue pas aux exigences règlementaires locales et applicables. Il s'agit d'une recommandation de l'ACA ayant pour objectif que chaque client puisse recevoir une information uniforme, détaillée et de qualité. Le champ d'application du standard de reporting luxembourgeois concerne notamment les primes versées, les rachats partiels, le total des coûts et frais prélevés au cours de l'année écoulée, la liste exhaustive de tous les actifs composant le fonds interne collectif ou dédié ou encore la valeur de rachat du contrat.

LUXEMBOURG INSURANCE PORTFOLIO TEMPLATE – STANDARDISER LES INFORMATIONS ET REMPLIR LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Lors de l'année 2021, les 15 compagnies d'assurance vie membres du groupe de travail Reporting Banques dépositaires (GT Reporting Banques dépositaires) ont échangé avec leurs partenaires bancaires le standard luxembourgeois LIPT (Luxembourg Insurance Portfolio Template) et son guide associé.

Ce standard LIPT synthétise pour tous les investissements, les données que les assureurs doivent intégrer dans leur système technique d'information afin de remplir leurs obligations réglementaires. Cette initiative commune à tous les acteurs du GT a permis de démontrer la forte cohésion entre les membres de l'ACA, la force du template LIPT en tant que standard de place, et a également permis de sensibiliser les partenaires bancaires à l'importance, pour les assureurs luxembourgeois, d'obtenir des informations détaillées et de qualité.

SECRET PROFESSIONNEL – UNE RÉFORME NÉCESSAIRE

Le respect des règles relatives au secret professionnel met les assureurs face à deux problèmes majeurs.

D'une part, ils font face à une limitation importante de leurs possibilités en matière de sous-traitance, avec un choix de prestataires restreint. La réforme du texte relatif au secret professionnel de 2018 n'a offert qu'une solution partielle à cette situation qui perdure depuis plusieurs années. Les conséquences sur la majeure partie des acteurs du secteur sont multiples, notamment l'augmentation des coûts et l'obstacle à la digitalisation.

D'autre part, les assureurs dans le cadre de leur activité transfrontière se trouvent régulièrement face à des conflits de lois, avec d'un côté une autorité étrangère qui exige de recevoir certaines informations relatives aux contrats d'assurance, sous peine de lourdes sanctions, et de l'autre la loi luxembourgeoise qui ne leur permet pas de transmettre ces informations au risque d'être sanctionné.

L'ACA a continué en 2021 à se faire l'écho de ces difficultés et échanger activement avec les autorités concernées (en particulier le Ministère des Finances) pour tenter de trouver des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés.

CLOUD COMPUTING – METTRE EN PRATIQUE LES ORIENTATIONS

Alors que la technologie liée au cloud représentait encore un saut dans l'inconnu il y a moins d'une décennie, elle est devenue en quelques années incontournable et omniprésente, y compris dans les services financiers. À ce titre, l'EIOPA a émis des orientations relatives à la sous-traitance à des prestataires de services en nuage. Le CAA avait déjà indiqué par voie de lettre circulaire que les acteurs du secteur devaient se conformer à ces orientations.

En 2021, l'ACA a eu l'opportunité de commenter le projet de lettre circulaire 21/15 du CAA relative à la sous-traitance à des prestataires de services en nuage « cloud computing », qui visait à préciser, au-delà des orientations EIOPA, les modalités de recours à la sous-traitance dite « cloud ». Les propositions émises par l'ACA ont fait l'objet d'une discussion avec le comité de direction du CAA et permis de prendre en compte certaines des demandes du secteur.

LUTTE ANTI-BLANCHIMENT – FORMER ET INFORMER

Le 28 octobre 2021, le CAA a organisé comme chaque année, avec le concours et le soutien de l'ACA, une demi-journée de conférence consacrée à la lutte anti-blanchiment avec l'intervention de plusieurs experts du CAA, du Ministère des Finances et de la Cellule de Renseignements Financiers.

Cet évènement, qui s'est tenu dans un format hybride (en présentiel à l'Hémicycle avec une retransmission en direct pour les inscrits à distance), s'adressait aux opérateurs de (ré)assurance et intermédiaires d'assurance, afin de les informer des derniers développements en la matière. Un cocktail a clôturé cet événement, et a permis à chacun de pouvoir échanger librement et informellement avec les intervenants.

CONTRATS EN DÉSHÉRENCE – PRÉPARER LA MISE EN OEUVRE

Le projet de loi « Contrats en déshérence » prévoit la mise en place de procédures internes dans les entreprises d'assurance pour prévenir la déshérence.

On entend par « déshérence » un contrat d'assurance vie ou décès dont les prestations sont exigibles et pour lesquelles les bénéficiaires ne sont pas identifiables. Tout contrat doit être déclaré auprès de la Caisse de consignation dès lors qu'il est constaté que ce contrat est en déshérence depuis un nombre déterminé d'années.

Lors de l'année 2021, l'ACA a commenté le projet de loi modifié suite à l'avis du Conseil d'Etat afin de faire entendre les préoccupations du secteur en la matière. L'ACA a également continué son travail de collaboration avec les services de la Trésorerie de l'Etat pour permettre à ses membres d'être opérationnels dès que la loi sera votée.

SOLVABILITÉ 2 – POSITIONNER LE SECTEUR

En septembre 2021, la Commission européenne (CE) a publié des propositions d'amendements à la directive Solvabilité II. Après avoir présenté une analyse des propositions à son Conseil d'Administration, l'ACA a préparé pour le secteur luxembourgeois une note « positions clés » abordant les points essentiels de la révision du cadre réglementaire Solvabilité II.

L'introduction du concept d'« activité transfrontalière significative » est une nouveauté majeure. L'ACA soutient une coopération renforcée entre les superviseurs afin de mieux assurer la protection des consommateurs (preneurs d'assurance), mais sans contredire le principe du pays d'origine. L'ACA s'est activement engagée dans les négociations pour s'assurer que les positions globales de l'industrie au niveau européen reflètent suffisamment le modèle des compagnies d'assurance et réassurance luxembourgeois.

En plus des interactions avec les représentants européens, l'ACA échange activement avec les parties prenantes au niveau local, comme le Ministère des Finances et le CAA.

FINANCE DURABLE – ÊTRE UN ACTEUR ENGAGÉ

L'ACA est membre du Comité opérationnel de la Luxembourg Sustainable Finance Initiative, du groupe de travail Développement durable de la Chambre de Commerce qui a développé les Luxembourg Sustainable Business Principles (EN) ainsi que de la Plateforme pour l'action climat et la transition énergétique du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

L'ACA coordonne également ses actions avec celles de l'ABBL en matière de suivi de la règlementation en finance durable.

INSURANCE LINKED SECURITIES/ SPECIAL PURPOSE VEHICLE – SAISIR L'OPPORTUNITÉ

L'ACA a créé un groupe de travail ILS/ SPV (GT ILS/ SPV) pour soutenir les discussions avec les principales parties prenantes sur l'intérêt de développer un secteur ILS/ SPV au Luxembourg. Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises afin d'élaborer des documents à des fins de discussion.

Les échanges ont établi que le moment est opportun pour établir une telle solution, étant donné le besoin éventuel d'une capacité accrue en matière de catastrophes naturelles, à la lumière des inondations et des tornades qui ont touché le Luxembourg et les pays voisins ces dernières années. Le groupe de travail continue ses travaux en 2022.

VALUE FOR MONEY – SUIVRE LA PROBLÉMATIQUE

En juillet 2021, l'ACA a répondu à une consultation de l'EIOPA concernant un nouveau test de « Value for Money » qui devrait être en place pour les produits en unités de compte et hybrides (ceux qui combinent une composante en unités de compte avec une composante de participation aux bénéfices ou une garantie du capital).

Les préoccupations de l'EIOPA concernent principalement les questions de conduite des affaires et la transparence/ comparabilité des prix. Les coûts des produits en unités de compte et des produits hybrides resteraient élevés sur plusieurs marchés de l'Union Européenne. L'environnement général de taux d'intérêt bas, exacerbé par la crise du Covid 19, aurait créé un décalage entre les rendements réels et attendus. L'EIOPA va poursuivre ses travaux sur cette question.

4

CHAPITRE

ANIMER NOTRE COMMUNAUTÉ

LE RÉSEAU DE L'ACA

BUREAU LUXEMBOURGEOIS

FGA Fonds de Garantie Automobile

ACA

ASSOCIATION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

POOL RISQUES AGGRAVÉS

MÉDIATEUR ASSURANCES

Autorités Luxembourgeoises

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

CAA COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

HAUT COMITÉ DE LA PLACE FINANCIÈRE

CES CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Associations internationales

GFIA GLOBAL FEDERATION OF INSURANCE ASSOCIATIONS

insurance europe

COUNCIL OF BUREAUX

Associations d'employeurs

UEL UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES

iNDR INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Mutualité des Employeurs

ASTF ASSOCIATION POUR LA SANTE AU TRAVAIL DU SECTEUR FINANCIER

CHAMBER OF COMMERCE LUXEMBOURG

Sécurité & Protection

SÉCURITÉ ROUTIÈRE LUXEMBOURG

ULC

Éducation & Formation

uni.lu UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

HOUSE OF TRAINING

ecg luxembourg école de commerce et de gestion school of business and management

Associations professionnelles du secteur financier

ABBL Association des Banques et Banquiers, Luxembourg
The Luxembourg Bankers' Association
Luxemburger Bankenvereinigung

AGERE Association des gestionnaires de réassurances

alfi association of the luxembourg fund industry

APCAL Association Professionnelle des Courtiers en Assurances au Luxembourg

ILAC INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DES ACTUAIRES

InFiNe Inclusive Finance Network Luxembourg

LPEA LUXEMBOURG PRIVATE EQUITY & VENTURE CAPITAL ASSOCIATION

LSFI Luxembourg Sustainable Finance Initiative

LUXEMBOURG FOR FINANCE THE FINANCIAL CENTRE DEVELOPMENT AGENCY

LUXFLAG Supporting Sustainable Finance

PROFIL

Digital & Innovation

the LHoFT Luxembourg House of Financial Technology

ictluxembourg THE DIGITAL ALLIANCE

REPRÉSENTATION DE L'ACA

INSURANCE EUROPE

- Executive Committee
- Committees/Working Groups
- Project Groups
- Treasurer

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

- Assemblée plénière
- Groupe patronal
- *Ad hoc* suivant actualité
- Fiscalité

COMMISSIONS DE TRAVAIL

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

- Pensions/assurances
- Education financière

COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

- Réunions avec le Conseil d'Administration ACA

COMITÉS TECHNIQUES

- RC Automobile
- PSA
- Intérmediaires
- Comptabilité/Reporting
- Anti-blanchiment
- Vie
- Réassurance

CHAMBRE DE COMMERCE

- Assemblée Générale
- Avis sur les projets de lois/ réglements grand-ducaux qui concernent le secteur

HCPF

HAUT COMITÉ DE LA PLACE FINANCIÈRE

- Assemblée plénière
- Assurance/Réassurance
- Brexit
- Modernisation du cadre réglementaire
- Formation professionnelle
- PSF
- PEPP
- Sustainable Finance
- Titrisation

UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES

- Conseil d'Administration
- Comité Exécutif
- Plateforme Affaires européennes
- Communication
- Sécurité sociale
- Fiscalité
- Emploi & relations de travail
- Concurrence
- Affaires économiques
- Mutualité des employeurs
- Fonds de compensation

GROUPS DE TRAVAIL

PLATEFORME POUR L'ACTION CLIMAT ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La gestion de l'ACA est assurée par :

- Le Président, les Vice-Présidents et le Conseil d'Administration
- le Bureau de l'ACA
- l'Administrateur-Délégué
- les Directeurs et les collaborateurs permanents de l'ACA.

Au 28 février 2022, le Conseil d'Administration de l'ACA se compose des 18 administrateurs suivants :

- **Marc Lauer**
  Groupe Foyer - Président
- **Christian Gibot**
  Cardif Lux Vie S.A. - Vice-Président
- **Christian Strasser**
  La Luxembourgeoise S.A. - Vice-Président
- **Marc Hengen**
  ACA - Administrateur-Délégué
- **Florent Albert**
  Lombard International Assurance S.A. - Administrateur
- **Romain Braas**
  Bâloise Assurances Luxembourg S.A. - Administrateur
- **Octavie Dexant**
  AXA Assurances Luxembourg S.A. - Administratrice
- **Jean Elia**
  Sogelife S.A. - Administrateur
- **Pascal Herrmann**
  The Shipowners Mutual P&I Association - Administrateur
- **Ivo Hux**
  Swiss Re Europe S.A. - Administrateur
- **Christian Kanu**
  Tokio Marine Europe S.A. - Administrateur
- **Loïc Le Foll**
  La Mondiale Europartner S.A. - Administrateur
- **Nicolas Limbourg**
  Vitis Life S.A. - Administrateur
- **Amandine Motte**
  CNA Insurance Company (Europe) S.A. - Administratrice
- **Xavier Nevez**
  Zurich Eurolife S.A. - Administrateur
- **Andrea Schmid**
  Hiscox S.A. - Administratrice
- **Guy Van den Bosch**
  Cali Europe S.A. - Administrateur
- **Eric Winter**
  Allianz Insurance Luxembourg - Administrateur

Au cours de l'année 2021, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Mirjam Bamberger (AXA Assurances Luxembourg) qui a été remplacée par Octavie Dexant (AXA Assurances Luxembourg).

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

Le Conseil d'Administration comprend en outre 16 administrateurs suppléants au 28 février 2022 :

- **Dirk Billemon**
  (Liberty Mutual Insurance Europe S.E.)
- **Georges Biver**
  (AXA Assurances Luxembourg S.A.)
- **Thomas Brazil**
  (SI Insurance (Europe) S.A.)
- **Bénédicte Burgun**
  (Cardif Lux Vie S.A.)
- **Jean-Mary Castillon**
  (CNP Luxembourg S.A.)
- **Jonathan Hewitt**
  (TransRe Europe S.A.)
- **Theodoros Iaponas**
  (Swiss Life (Luxembourg) S.A.)
- **Paul Lecoublet**
  (Generali Luxembourg S.A.)
- **Thomas Lillelund**
  (AIG Europe S.A.)
- **Frédéric Lipka**
  (Natixis Life S.A.)
- **Franck Marchand**
  (Foyer Assurances S.A.)
- **Valérie Mariatte-Wood**
  (Lombard International Assurance S.A.)
- **John Simon Morrey**
  (Builders Direct S.A.)
- **Alain Nicolai**
  (Bâloise Assurances Luxembourg S.A.)
- **Luc Themelin**
  (La Luxembourgeoise S.A.)
- **Stéphane Vomscheid**
  (AFI ESCA Luxembourg S.A.)

Courant 2021, Jonathan Hewitt(TransRe Europe) **a remplacé Thierry Brevet** (The West of England Shipowners Mutual Insurance Association (Luxembourg)).

HONORARIAT

L'ACA est, depuis toujours, soucieuse d'établir un pont entre passé, présent et avenir. À ce titre, une importance toute particulière est accordée à l'honorariat :

PRÉSIDENTS HONORAIRES

- **André Bredimus**
- **Paul De Cooman**
- **Marcel Dell**
- **Pit Hentgen**
- **Marie-Hélène Massard**
- **François Tesch**

L'ACA s'incline avec respect devant la disparation de Robert Hentgen en date du 5 avril 2021. Robert Hentgen était Fondateur de l'ACA et Président d'Honneur, il était membre du Conseil d'Administration de l'ACA pendant de longues années et a présidé à neuf reprises l'association entre 1965 et 1997.

L'ACA gardera de Robert Hentgen le souvenir d'un homme engagé, cultivé et aimable, toujours soucieux du bien-être d'autrui. L'ACA et ses membres n'oublieront jamais son dévouement pendant des décennies pour le secteur d'assurance et de réassurance luxembourgeois.

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

- **Philip Aspden**
- **Martial de Calbiac**
- **Gabriel Deibener**
- **Paul Hammelmann**
- **Georges Hengen**
- **Jean Marchès**
- **Henri Marx**
- **Pierre Mersch**
- **Jean Neuman**
- **Yvan Reinard**
- **Romain Rossetti**
- **Alain Schaedgen**
- **Jean Worré**

DIRECTION DE L'ACA

MARC HENGEN

ADMINISTRATEUR - DÉLÉGUÉ

Marc Hengen est Administrateur-Délégué de l'ACA depuis 2013. Juriste de formation et assureur de métier, Marc a rejoint le Comité de direction de l'ACA en 2010. Marc est également membre du Haut Comité de la Place Financière, membre du Comité exécutif de l'UEL (Union des Entreprises Luxembourgeoises), Secrétaire général de l'AGERE (Association des gestionnaires d'entreprises de réassurances) et membre du Comité de Direction et trésorier de Insurance Europe.

SANDRINE CHABRERIE

DIRECTRICE DES AFFAIRES EUROPÉENNES

Sandrine Chabrerie est Directrice des Affaires Européennes depuis 2017. Juriste de formation, Sandrine a une expérience de 18 ans dans l'assurance luxembourgeoise et a assuré différentes fonctions (service juridique, product management et responsable de service clients). Sandrine a rejoint l'ACA en 2015 et est membre du Comité de Direction depuis 2017. Elle y est en charge de la Commission Marché Local et de la Commission Internationale Vie et représente l'ACA dans différentes organisations en tant que membre effectif (INDR, ASTF, ICTLuxembourg) ou suppléant (Insurance Europe, CES, AAA, CNAP). Sandrine est également Secrétaire générale du Bureau Luxembourgeois, du Fonds de Garantie Automobile et Présidente du Pool des risques aggravés.

ÉQUIPE DE L'ACA

HADRIEN BERTRAND

Conseiller économique

Diplômé d'un Master 2 en Finance, Hadrien a débuté comme Auditeur financier en 2010. Il a intégré le secteur de l'assurance au Luxembourg en 2013 et a travaillé notamment au sein des départements Finance et Compliance. Hadrien a rejoint l'ACA en 2019 et est en charge des groupes de travail Finance, Private Equity, Reporting banques dépositaires, IFRS 17, Solvabilité 2, Statistiques et Produits.

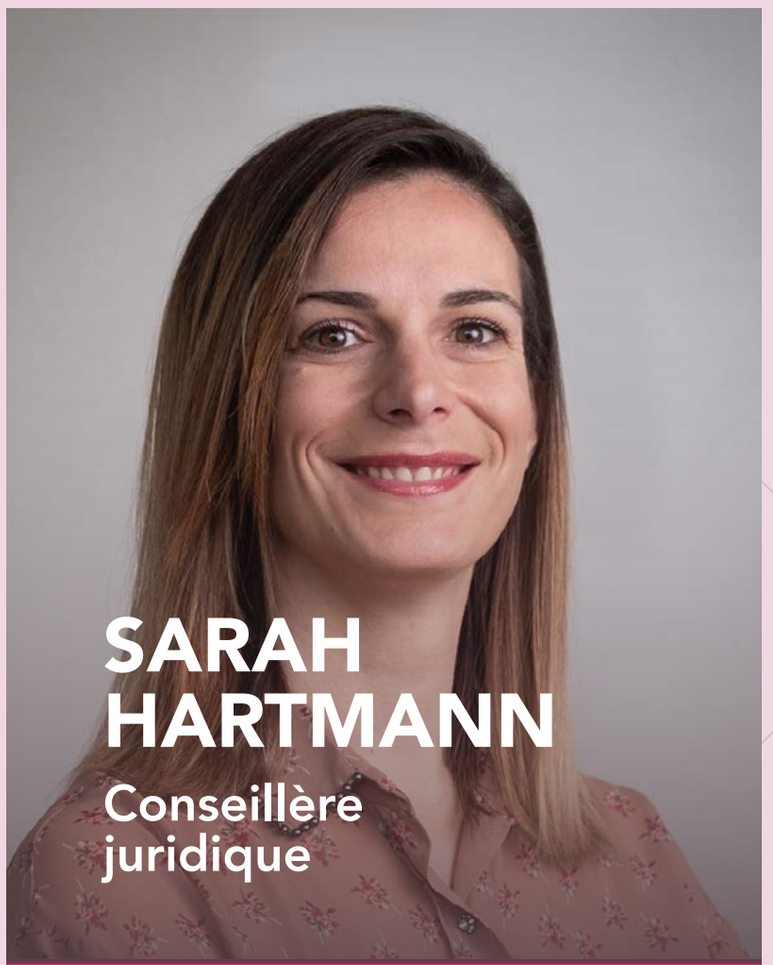

SARAH HARTMANN

Conseillère juridique

Diplômée d'un Master 2 en droit des affaires et juriste conseil en entreprises, Sarah a débuté sa carrière en 2008 dans un cabinet de conseil avec principalement des missions fiscales et réglementaires pour des assureurs de la Place. Elle a rejoint le service juridique et compliance d'un groupe d'assurance au Luxembourg en 2012, dont elle a été responsable pendant plusieurs années. Dès 2018, et avec un focus particulier en 2020, Sarah était Compliance Officer et juriste pour l'insurtech du groupe. Arrivée à l'ACA en mars 2021, Sarah intervient sur différents sujets et coordonne plusieurs groupes de travail relatifs au marché local ou transversaux (p.ex. la protection des données, les examens d'agrément pour les agents d'assurance). Sarah suit également les sujets d'intérêt pour les assureurs en lien avec le digital et la formation professionnelle.

SARAH LENTINI

Responsable de la Communication

Diplômée de l'IEP d'Aix-en-Provence, et d'un Master 2 en Management Public et Politique, Sarah travaille dans le secteur financier au Luxembourg depuis 17 ans, dont 14 dans l'assurance. Elle a rejoint l'ACA en 2015 comme conseillère. Elle est en charge de la communication de l'ACA et de la promotion du secteur au Luxembourg et à l'étranger.

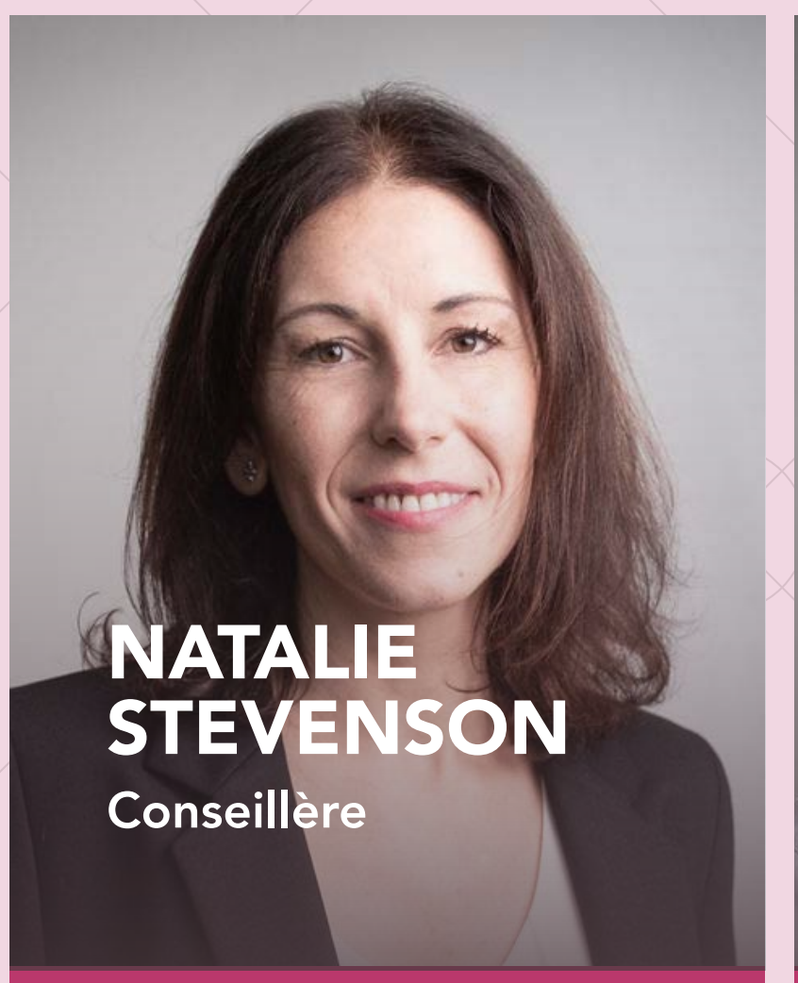

NATALIE STEVENSON

Conseillère

Diplômée d'une Maîtrise en Commerce International et Finance, Natalie a près de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre de la réglementation des services financiers. Elle a débuté sa carrière au Parlement européen à Bruxelles, puis a occupé différentes fonctions dans le secteur de l'assurance à Bruxelles et à Londres.
Avant de rejoindre l'ACA, elle a travaillé pour le régulateur financier des Bermudes dont elle était responsable pour l'équipe des Affaires Internationales.
Natalie a rejoint l'ACA en février 2021 et est impliquée dans des sujets tels que l'Assurance Durable, Solvabilité 2, et Redressement et Résolution.

VALÉRIE TOLLET

Conseillère juridique et fiscale

Conseillère juridique et fiscale, Médiatrice en Assurances du Luxembourg
Après 20 années en fiscalité en cabinet de conseil en Belgique et au Luxembourg, Valérie a rejoint l'ACA en février 2020. Diplômée en droit et en droit fiscal, elle est en charge des dossiers ayant trait à l'assurance non-vie internationale et à la réassurance, ainsi que de divers groupes de travail. Elle intervient sur des questions de fiscalité luxembourgeoise et internationale, et représente l'ACA au sein de la Taskforce fiscale de l'UEL. Elle assiste également les membres de l'ACA en matière de ressources humaines. Valérie est par ailleurs la Médiatrice en Assurances.

LÉA ZANDA

Conseillère juridique et fiscale

Léa a rejoint l'ACA en janvier 2020 après 10 ans d'expérience en fiscalité au Grand-Duché, dont 8 ans en cabinet de conseil comme Senior Manager spécialisée en fiscalité internationale. Juriste de formation, spécialisée en droit des affaires, Léa est responsable des groupes de travail en lien avec la fiscalité comme DAC6 ou le réglementaire comme la distribution (IDD, PRIIPS), la finance durable ou encore les contrats en déshérence.

ÉQUIPE DE L'ACA

KILIAN BONNEMBERGER

Chargé de communication digitale

En septembre 2021, Kilian Bonnemberger a rejoint l'ACA en tant que Chargé de communication Digitale.
Après 4 années de stage/alternance dans le secteur financier au Luxembourg, Kilian débute sa carrière professionnelle au sein de l'équipe de l'ACA en septembre 2021.
Kilian officie désormais au poste de Chargé de communication digitale afin de permettre à l'ACA de renforcer sa stratégie de communication avec le soutien d'une stratégie numérique dédiée pour porter la voix de l'assurance en ligne. Il est notamment en charge du projet de refonte le site internet de l'ACA.

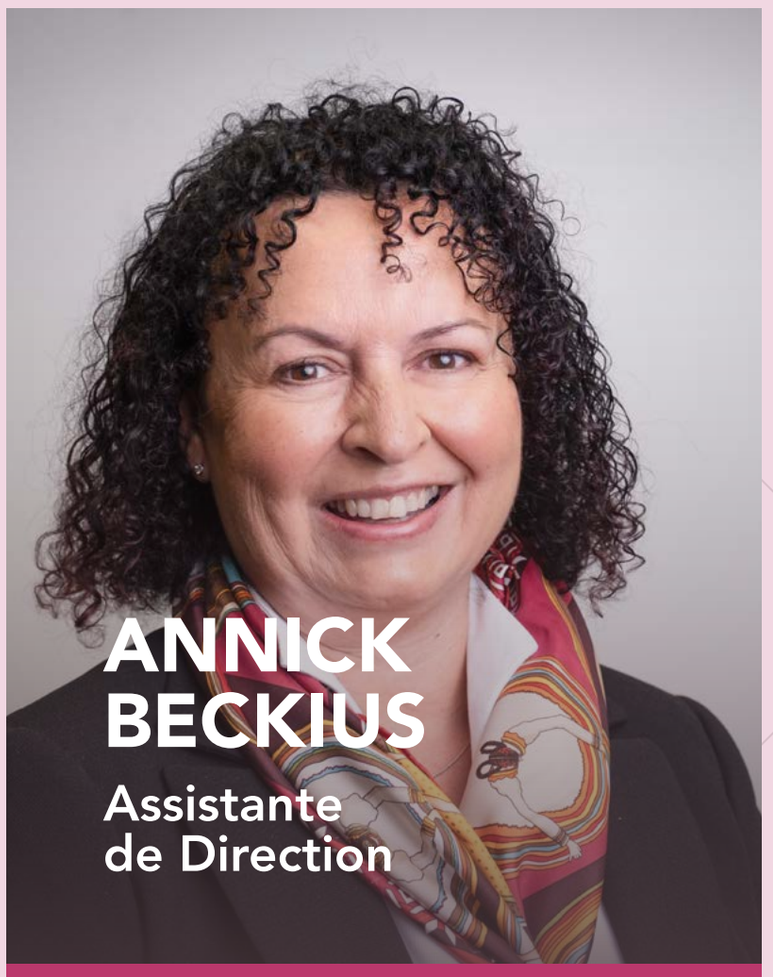

ANNICK BECKIUS

Assistante de Direction

Le secrétariat assiste le Comité de Direction et l'équipe de l'ACA dans tous les dossiers qui sont suivis au sein de l'ACA.
L'assistance administrative comprend de larges attributions parmi lesquelles l'organisation de tous les évènements de l'ACA, la comptabilité, le calcul des paiements et cotisations de l'ACA, le suivi des statistiques, la mise à jour du site internet et extranet, et les communications aux membres.
Chantal Gansen occupe également la fonction de Corporate Secretary pour l'ACA, permettant ainsi une meilleure gouvernance au sein de l'organisation.

CHANTAL GANSEN

Assistante de Direction

Le secrétariat assiste le Comité de Direction et l'équipe de l'ACA dans tous les dossiers qui sont suivis au sein de l'ACA.
L'assistance administrative comprend de larges attributions parmi lesquelles l'organisation de tous les évènements de l'ACA, la comptabilité, le calcul des paiements et cotisations de l'ACA, le suivi des statistiques, la mise à jour du site internet et extranet, et les communications aux membres.
Chantal Gansen occupe également la fonction de Corporate Secretary pour l'ACA, permettant ainsi une meilleure gouvernance au sein de l'organisation.

LUCIANA MOROLLI

Bureau Luxembourgeois Fonds de Garantie Automobile

Luciana Morolli effectue le suivi administratif des dossiers du Bureau Luxembourgeois et du Fonds de Garantie Automobile, ainsi que des demandes d'information adressées au Fonds de Garantie Automobile en sa qualité de Centre d'information.

ISABELLE SPAUTZ

Bureau Luxembourgeois Fonds de Garantie Automobile

Isabelle Spautz effectue le suivi administratif des dossiers du Bureau Luxembourgeois et du Fonds de Garantie Automobile, ainsi que des demandes d'information adressées au Fonds de Garantie Automobile en sa qualité de Centre d'information.

PATRIZIA TRASATTI

Assistante de Direction

Le secrétariat assiste le Comité de Direction et l'équipe de l'ACA dans tous les dossiers qui sont suivis au sein de l'ACA. L'assistance administrative comprend de larges attributions parmi lesquelles l'organisation de tous les évènements de l'ACA, la comptabilité, le calcul des paiements et cotisations de l'ACA, le suivi des statistiques, la mise à jour du site internet et extranet, et les communications aux membres.

FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE (FGA)

Le Fonds de Garantie Automobile est un organisme indépendant avec un rôle social important. Il est constitué et financé intégralement par les assureurs actifs dans la branche d'assurance Responsabilité Civile Auto. Le Fonds de Garantie intervient notamment dans les cas de figure de sinistres causés par des véhicules non assurés ou non identifiés.

Dans le cas d'un véhicule non identifié, et dans le souci d'éviter des fraudes potentielles, le Fonds de Garantie n'intervient que si la victime a subi des préjudices corporels. En 2021, le Fonds de Garantie a traité 81 dossiers concernant des sinistres causés par des véhicules non assurés ou non identifiés.

FGA | Fonds de Garantie Automobile

COMMISSIONS STATUTAIRES

Dirigées par un Président et un Vice-Président élus, les quatre commissions statutaires examinent les questions juridiques, fiscales, contentieuses, administratives, techniques et financières. Elles informent leurs membres sur les problèmes actuels et doivent formuler des propositions de prises de position au Conseil d'Administration de l'ACA.

Elles peuvent déléguer certaines analyses de fond à des groupes de travail.

COMMISSION INTERNATIONALE VIE

Faire entendre la voix de l'assurance vie internationale
L'ambition de la Commission Internationale Vie (CIV) est de servir de caisse de résonance pour les discussions sur l'évolution de l'assurance vie internationale et d'agir de concert avec les autorités compétentes (CAA, Ministère des Finances, Haut Comité de la Place Financière (HCPF)) pour le maintien de l'attractivité et la promotion/défense du modèle de l'assurance vie luxembourgeoise.
Sous l'impulsion du Président et du Vice-président de la CIV, cette ambition s'est traduite en stratégie biannuelle dont les 4 axes sont :

- Maintenir la vigilance et réussir certaines évolutions réglementaires et fiscales
- Être force de proposition sur les sujets non concurrentiels et stratégiques
- Coordonner la dimension et les champs des missions des groupes de travail de la CIV
- Repenser la communication « lobbying » et celle liée à la promotion de l'assurance vie

La CIV s'est réunie 5 fois en 2021 et est précédée d'une réunion du bureau de la CIV.
A deux reprises, les rapporteurs des groupes de travail sont intervenus dans la CIV.
Afin d'assurer une bonne coordination entre la CIV et ses groupes de travail, 2 réunions avec les Rapporteurs ont été organisées.

COMMISSION MARCHÉ LOCAL

Pour un secteur de l'assurance performant sur le marché luxembourgeois
L'objectif de la Commission Marché Local (CML) est de faire émerger des réflexions, propositions ou actions et d'aider à répondre aux problèmes rencontrés par les activités d'assurance locale. 4 actions ont été identifiées comme prioritaires en 2021 :

- Suivre et proposer des adaptations du cadre juridique pour tenir compte des besoins des assureurs et obtenir la clarté juridique nécessaire
- Agir pour établir une concurrence équitable
- Contribuer à un environnement efficace dans l'assurance automobile
- Garantir un dialogue permanent avec les autorités compétentes et les prestataires de services.

La CML s'est réunie à trois reprises en 2021.

COMMISSION INTERNATIONALE NON-VIE (CINV) ET COMMISSION RÉASSURANCE (CR)

Vers une agilité réglementaire et un dialogue mutuel avec les autorités

Ces deux commissions ont pour habitude de se réunir conjointement. En 2021, elles ont eu pour objectif commun de fournir à leurs membres une plateforme combinée et active de discussion sur des sujets clés visant au développement de l'activité internationale non-vie et de réassurance, ainsi qu'à l'évaluation de leurs besoins en vue d'actions concrètes et d'un dialogue mutuel avec le régulateur et le gouvernement. Les Présidents et Vice-Présidents de ces commissions ont eu à cœur de contribuer de manière proactive à la réussite de l'internationalisation du marché luxembourgeois de la non-vie et de la réassurance en mettant l'accent sur :

- La préservation et le développement de facteurs critiques qui ont fait du Luxembourg la « juridiction de choix » ;
- La défense du « marché unique », par une vigilance accrue des exigences de gouvernance de la part des régulateurs compétents dans un contexte de libre établissement ;
- La promotion d'une certaine modélisation dans les formats de déclaration.

Les deux commissions se sont réunies à quatre reprises en 2021, dont une matinée de réflexion sur des problématiques communes et les grandes tendances pour 2022.

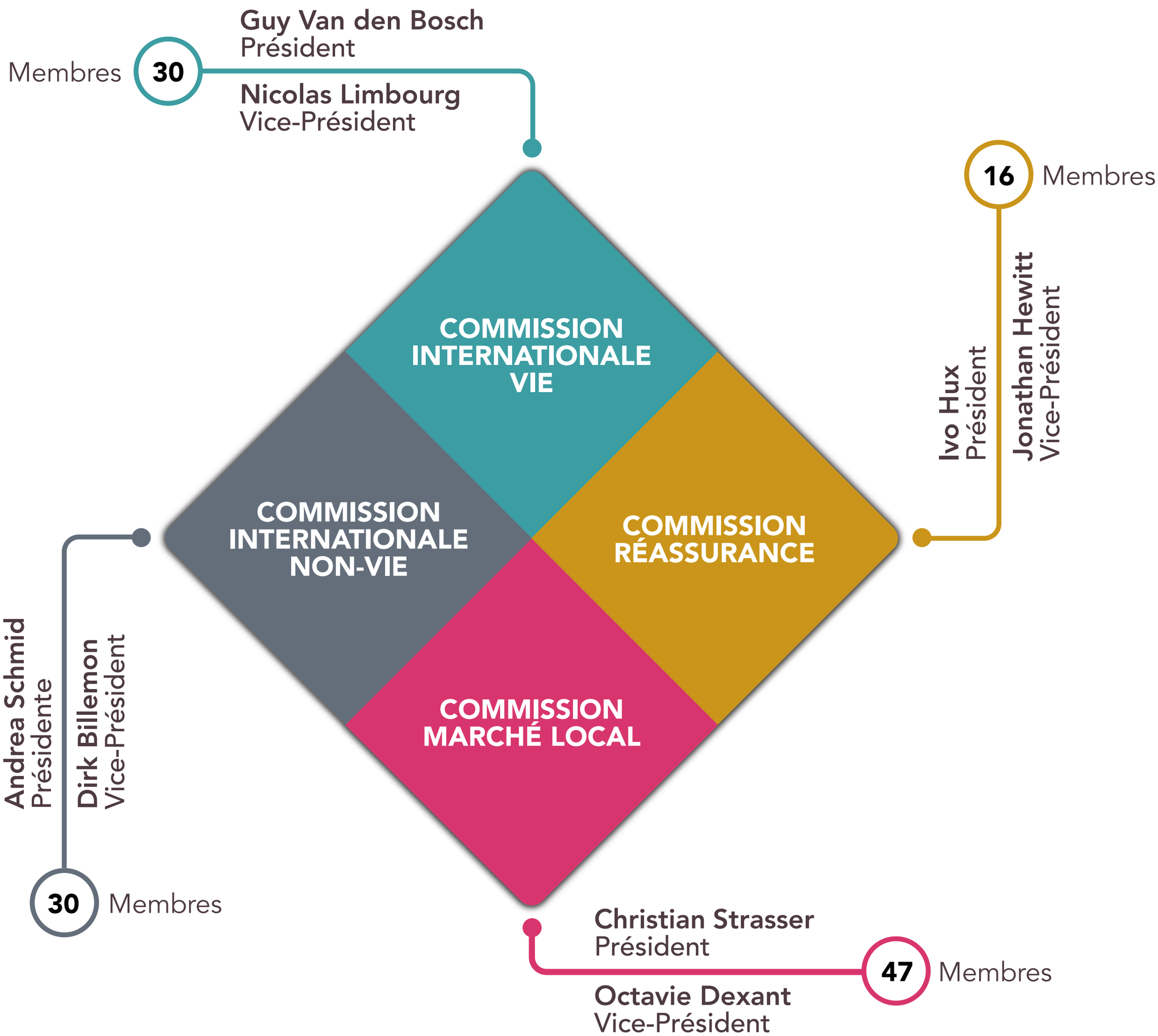

GROUPES DE TRAVAIL

- Belgique
- France
- Italie
- Espagne/ Portugal
- UK
- Pays nordiques
- Produits
- Reporting banques dépositaires
- Statistiques
- Contrats en déshérence
- IDD Vie Internationale
- PRIIPs
- GP ACA-LPEA Private Equity
- GP Unit linked & Hybrids Products

- Légal vie
- Légal non-vie
- Sinistres
- Technique
- Vie collective locale et internationale
- Evolution climatique
- Fraude

- Anti-blanchiment
- Sustainability – Insurance regulations
- Sanctions financières internationales
- Protection des données
- Distribution
- IDD
- IFRS 17
- Solvency 2
- RH et Talents
- Examen Agent
- DAC6
- Promotion

- Finance
- IDD Non Vie Internationale
- Statistiques
- GP ILS/SPVs

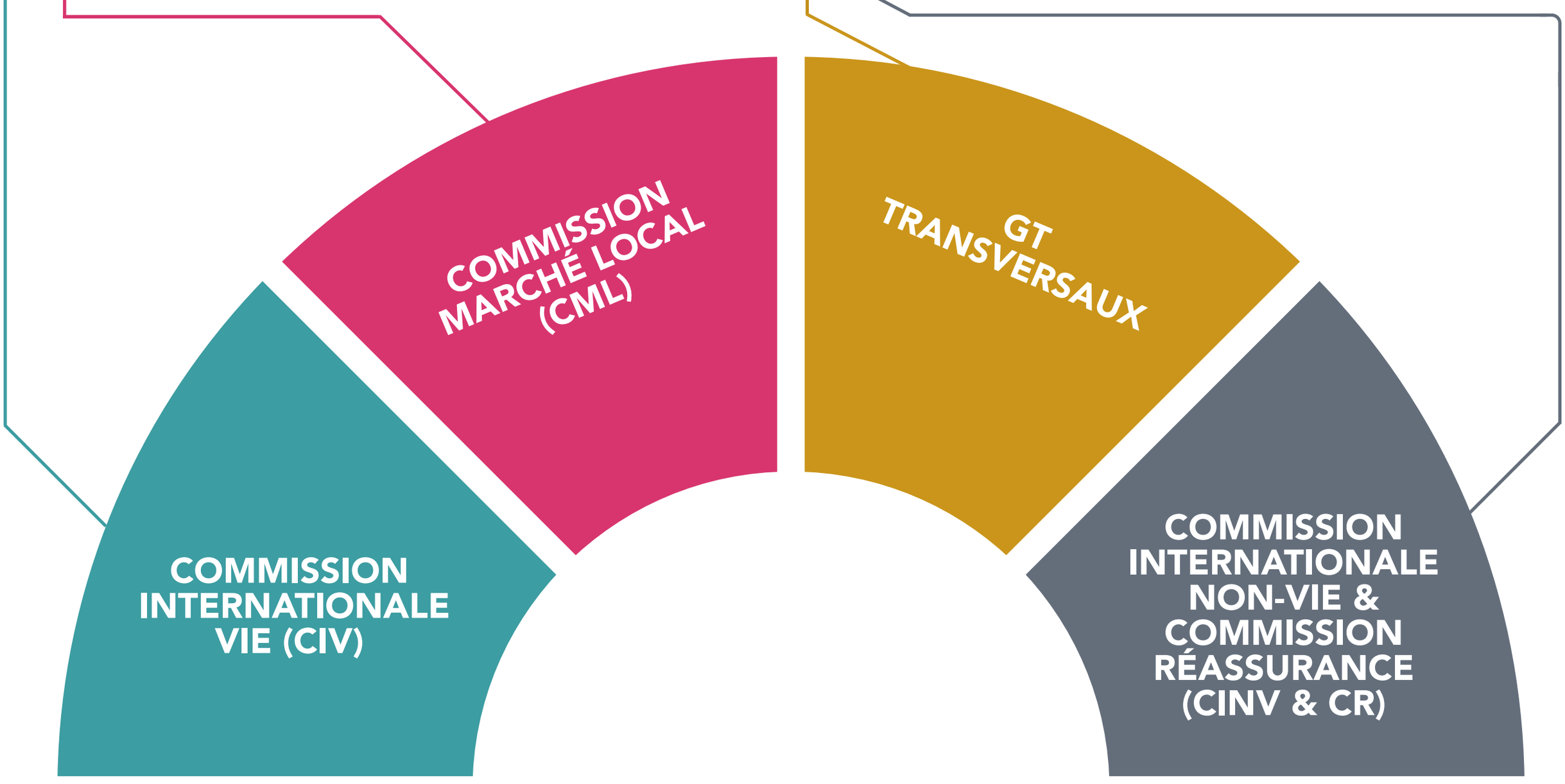

FOCUS SUR LES GT GÉOGRAPHIQUES

FRANCE – FISCALITE ET DURABILITE

Durant l'année 2021, le groupe de travail France (GT France) a fait intervenir trois intervenants externes :
- Me Olivier Dal Farra, Counsel, PG TAX, chez Baker & McKenzie est intervenu sur l'actualité concernant le risque établissement stable pour les sociétés d'assurance luxembourgeoises ;
- Me Katrien Veranneman, Counsel auprès d'Elvinger Hoss Prussen a abordé la règlementation SFDR et les questions d'implémentation encore ouvertes ;
- Philippe Baillot, qui était déjà intervenu en 2019 auprès des membres du GT France en tant que Médiateur français en Assurances, était cette fois convié suite à la parution de son dernier ouvrage aux éditions de l'Argus de l'assurance. Il a débattu avec les participants des enjeux et des problématiques liés à la fiscalité française de l'assurance vie.

ITALIE – 2021, UNE ANNEE REGLEMENTAIRE TRES DENSE

Le groupe de travail Italie (GT Italie) a été très actif au cours de l'année 2021 et s'est réuni à cinq reprises, couvrant des sujets d'actualité fiscale, légale et réglementaire. Dans ce cadre, l'ACA a offert à ses membres une plateforme d'échange et de discussion leur permettant de dialoguer avec trois cabinets d'avocats italiens spécialisés, de grande renommée.

Les thématiques couvertes – comme l'application concrète de DAC6, des spécificités liées à la distribution de produits d'assurance ou à la protection des données, les contrôles renforcés des autorités fiscales italiennes ou encore la nouvelle réglementation anti-blanchiment – sont autant de problématiques prégnantes pour nos membres actifs sur ce marché.

Ayant pour mission d'accompagner au mieux les acteurs concernés dans la mise en œuvre de ces nouvelles lois, réglementations et pratiques administratives, l'ACA a grandement contri-bué à développer une compréhension commune des sujets abordés ainsi qu'un axe de dé-fense renforcé des activités déployées en libre prestation de services sur ce marché par un grand nombre de ses membres.

BELGIQUE – VERS UN RENFORCEMENT DU PROTECTIONNISME

Millefeuille politique et imbroglio législatif

Le groupe de travail Belgique (GT Belgique) s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2021 et a concentré une grande partie de ses travaux sur la nouvelle loi introduisant une taxe annuelle sur les comptes-titres.

À cet égard, l'ACA a eu recours à un cabinet d'avocats spécialisé en fiscalité afin d'accompagner ses membres actifs sur ce marché dans l'application de cette nouvelle législation. Ce même cabinet a également apporté l'éclairage nécessaire sur des cas spécifiques d'application de la réglementation DAC6 pour le marché belge, ainsi que sur certaines dispositions du Code des droits de succession en matière de taxation applicable à divers types de contrats d'assurance-vie.

Une attention particulière a également été portée sur les nouvelles modalités de dé-claration au Point de Contact Central (PCC) de la Banque nationale de Belgique, et sur les devoirs de vigilance à l'égard des rapatriements de fonds depuis l'étranger et la prise en compte des procédures de régularisation fiscale pour l'application de la loi anti-blanchiment. En fin d'année, le décret wallon portant diverses dispositions pour un impôt plus juste a par ailleurs alimenté les débats.

ESPAGNE/PORTUGAL – LOI SUR LA PREVENTION DE LA FRAUDE

Le groupe de travail Espagne/Portugal (GT Espagne/Portugal) a été actif tout au long du processus législatif de la loi espagnole sur la prévention de la fraude fiscale. Grâce à une collaboration étroite avec les homologues de l'UNESPA, l'ACA a pu proposer des amendements visant à prévoir une période transitoire suite à la suppression du régime d'exemption de l'impôt sur la fortune ainsi qu'à l'ajout de l'assurance-vie dans le cadre des modalités de transfert des investissements en SICAV.

Ces amendements n'ont abouti que partiellement. Toutefois, la coopération avec l'UNESPA a permis de renforcer les liens entre les associations luxembourgeoise et espagnole.

LES MEMBRES DE L'ACA

Au 28 février 2022, l'ACA compte **141 membres**.
Elle représente **68 assureurs vie et non-vie établis à Luxembourg** et commercialisant des solutions d'assurance au Luxembourg et sur les marchés étrangers.

L'ACA représente également le secteur luxembourgeois de la réassurance avec **16 réassureurs** parmi ses membres.

Enfin, l'ACA accueille **57 membres associés** de différents secteurs d'activité touchant l'assurance ou la réassurance.

Depuis l'Assemblée Générale ordinaire du 25 mars 2021, l'ACA a connu plusieurs changements au sein de ses membres.

35 — **Entreprises d'assurance non-vie**

33 — **Entreprises d'assurance vie**

16 — **Entreprises de réassurance**

57 — **Membres associés**

NOUVEAUX MEMBRES

7 nouveaux membres ont rejoint l'ACA depuis la dernière AGO :

- CattRE SA (Membre Effectif Réassurance)
- Convex Europe SA (Membre Effectif)
- Loyens & Loeff Luxembourg Sàrl (Membre Associé)
- Quintet Private Bank (Europe) SA (Membre Associé)
- SRS Management Europe PCC Ltd (Membre Associé)
- Vie Key Consulting Sàrl (Membre Associé)
- Vinceo Solutions SA (Membre Associé)

FUSION PAR ABSORPTION

- Fusion par absorption de R+V Luxembourg Lebensversicherung SA par R+V Lebensversicherung Aktiengesellschaft

RENONCIATION AU STATUT DE MEMBRE EFFECTIF

- DB RE SA (Membre Effectif Réassurance)
- Nova Casiopea Re SA (Membre Effectif Réassurance)
- Swiss Re Portfolio Partners SA (Membre Effectif)
- Telefonica Insurance SA (Membre Effectif)

RENONCIATION AU STATUT DE MEMBRE ASSOCIE

- Earth Lab Luxembourg SA
- Sia Partners Sàrl

CHANGEMENT DE DENOMINATION

- Hollenfels Re SA devient Cowen Reinsurance SA

Membres Effectifs au 28/02/2022

MEMBRES EFFECTIFS D'ASSURANCE NON-VIE

AIG Europe S.A. – Luxembourg Branch
35D, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directeur : Thomas LILLELUND

Allianz Insurance Luxembourg
14, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Directeur : Eric WINTER

AXA Assurances Luxembourg S.A.
1, place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Octavie DEXANT

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Atrium Business Park
23, Z.A. de Bourmicht
L-8070 Bertrange
Directeur : Romain BRAAS

Builders Direct S.A.
253, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
Directeurs : John Simon MORREY /
Cecil KRAMER

CAMCA Assurance S.A.
32, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Directeur : Alain SIEGRIST

CGPA Europe S.A.
41, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Directeur : Eric EVIAN

CNA Insurance Company
(Europe) S.A.
35F, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directeur : Amandine MOTTE

Colombe Assurances S.A.
2A, place de Paris
L-2314 Luxembourg
Directeur : Alvaro VILLAMOR

Colonnade Insurance S.A.
1, rue Jean Piret
L-2350 Luxembourg
Directeur : Peter CSAKVARI

Convex Europe S.A.
7, rue Robert Stümper
L-2557 Luxembourg
Directeur : Richard WILLIAMS

D.K.V. Luxembourg S.A.
11-13, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeur : Stefan PELGER

ERGO Insurance S.A.
55, rue de la Poudrerie
L-1899 Kockelscheuer
Directeur : Bernard SCHACHT

EUROP Assistance S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Jean-Claude STOOS

Foyer-Arag S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Jean ZENNERS /
Claus Maria SEILER

Foyer Assurances S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Franck MARCHAND /
Philippe BONTE

Foyer Santé S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Claus Maria SEILER /
Franck MARCHAND

FRIDAY Insurance S.A.
23, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Directeur : Alain NICOLAI

Globality S.A.
1A, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Münsbach
Directrice : Cornelia ROESKAU

GreenStars BNP Paribas S.A.
23-25, avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Directeur : Paul WOLLNY

Hiscox S.A.
35F, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directrice : Andrea SCHMID

iptiQ EMEA P&C S.A.
2, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Directeur : Réjean BESNER

La Luxembourgeoise S.A.
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeurs : Christian STRASSER /
Luc THEMELIN

Liberty Mutual Insurance
Europe S.E.
5-7, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Dirk BILLEMON

RSA Luxembourg S.A.
40, rue du Curé
L-1368 Luxembourg
Directrice : Rachel CONRAN

SI Insurance (Europe) S.A.
40, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg
Directeur : Thomas BRAZIL

Sphinx Assurances Luxembourg S.A.
16, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Directeur : Danilo GIULIANI

Stadhold Insurances (Luxembourg) S.A.
5, rue des Primeurs
L-2361 Strassen
Directeur : Olivier WAXWEILER

Swiss Re International S.E.
2, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Directeur : Ivo HUX

The Britannia Steam Ship Insurance Association Europe m.a.
53A, rue Glesener
L-1631 Luxembourg
Directrice : Ella HAGELL

The Shipowners Mutual Protection and
Indemnity Association
16, rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
Directeur : Pascal HERRMANN

The Shipowners Mutual Strike Insurance
Association Europe
74, rue de Merl
L-2146 Luxembourg
Directeurs : Claude WEBER /
Danilo GIULIANI

The West of England Shipowners Mutual
Insurance Association (Luxembourg)
31, Grand-Rue
L-1661 Luxembourg
Directeur : Olivier LE BESCOND

Tokio Marine Europe S.A.
26, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Directeur : Christian KANU

USAA S.A.
1, avenue du Bois
L-1251 Luxembourg
Directrice : Julie DURIEZ LOUPIAS

MEMBRES EFFECTIFS D'ASSURANCE VIE

AFI ESCA Luxembourg S.A.
4, rue du Fort Wallis
L-2714 Luxembourg
Directeur : Ludovic DULAUROY

Allianz Life Luxembourg S.A.
14, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Directeur : Eric WINTER

AME Life Lux S.A.
41, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Directeur : Geoffrey DITTE

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.
1, place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Octavie DEXANT

AXA Wealth Europe S.A.
1, place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Octavie DEXANT

Bâloise Vie Luxembourg S.A.
23, Z.A. de Bourmicht
L-8070 Bertrange
Directeur : Romain BRAAS

Cali Europe S.A.
31-33, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Directeur : Guy VAN DEN BOSCH

Cardif Lux Vie S.A.
23-25, avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Directeur : Christian GIBOT

CNP Luxembourg S.A.
1A, rue Pierre d'Aspelt
L-1142 Luxembourg
Directeur : Jean-Mary CASTILLON

DB Vita S.A.
2, bld Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg
Directeur : Frank BREITING

Ergo Insurance S.A.
55, rue de la Poudrerie
L-1899 Kockelscheuer
Directeur : Bernard SCHACHT

Ergo Life S.A.
15, rue de Flaxweiler
L-6776 Grevenmacher
Directeur : Rainer SCHU

Fidelidade – Companhia de Seguros
1, rue Pletzer
L-8080 Bertrange
Directeur : José Filipe SOUSA MEIRA

Foyer Vie S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Philippe BONTE / Franck MARCHAND

FWU Life Insurance Lux S.A.
33, rue de Gasperich
L-5826 Hesperange
Directeur : Bernd FRÖHLER

Generali Luxembourg S.A.
2b, rue Nicolas Bové
L-1253 Luxembourg
Directeur : Paul LECOUBLET

Integrale Luxembourg S.A.
4-6, avenue de la Gare
L-1610 Luxembourg
Directeur : Hichem JERIDI

iptiQ LIFE S.A.
2, rue Edward Steichen
L-2450 Luxembourg
Directeur : Réjean BESNER

La Luxembourgeoise Vie S.A.
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeurs : Christian STRASSER / Claudia HALMES-COUMONT

La Mondiale Europartner S.A.
23, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Directeur : Loïc LE FOLL

Lombard International Assurance S.A.
4, rue Lou Hemmer
L-1748 Luxembourg
Directeur : Florent ALBERT

Monument Assurance Luxembourg S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Olivier SCHMIDT-BERTEAU

Natixis Life S.A.
51, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directeur : Frédéric LIPKA

R+V Lebensversicherung Aktiengesellschaft
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
Directeur : Stefan HONECKER

Raiffeisen Vie S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Philippe BONTE / Franck MARCHAND

Scottish Widows Europe S.A.
1, avenue du Bois
L-1251 Luxembourg
Directrice : Rose-Marie ARCANGER

Sogelife S.A.
28-32, place de la Gare
L-1616 Luxembourg
Directeur : Jean ELIA

Swiss Life (Luxembourg) S.A.
6, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Theodoros IAPONAS

Swiss Life Products (Luxembourg) S.A.
2-4, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Nicolas JOLIF

The OneLife Company S.A.
38, Parc d'activités de Capellen
L-8303 Capellen
Directeur : Antonio CORPAS

Vitis Life S.A.
52, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Directeur : Nicolas LIMBOURG

Wealins S.A.
46, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Luc RASSCHAERT / Marc LAUER

Zurich Eurolife S.A.
21, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Xavier NEVEZ

MEMBRES EFFECTIFS DE REASSURANCE

Assicurazioni Generali S.p.A.
Luxembourg Branch
52, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Directeur : Paolo RIBOTTA

Barents Re S.A.
6, rue du Fort Bourbon
L-1249 Luxembourg
Directeur : David Mark INDGE

Builders Reinsurance S.A.
253, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
Directeurs : John Simon MORREY /
Cecil KRAMER

CAMCA Réassurance S.A.
32, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Directeur : Alain SIEGRIST

CattRE S.A.
26, rue Louvigny
L-1946 Luxembourg
Directeurs : Nazzareno CERNI /
Guiseppe INDIZIO

Cowen Reinsurance S.A.
251, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
Directrice : Muriel SOSNOWSKI

Foyer Réassurance S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : René ARNOLDY /
Claus Maria SEILER

International Shipowners Reinsurance
Company S.A.
31, Grand-Rue
L-1661 Luxembourg
Directeur : Olivier LE BESCOND

KBC Group RE S.A.
4, rue du Fort Wallis
L-2714 Luxembourg
Directeur : Ivo BAUWENS

Lalux Group Ré S.A.
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directrice : Valérie BLANCK

LAU RE S.A.
2A, place de Paris
L-2314 Luxembourg
Directeur : Alvaro VILLAMOR

Monceau Euro Risk S.A.
32, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Directeur : Gilles DUPIN

Spandilux S.A.
16, rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
Directeur : Pascal HERRMANN

Surassur S.A.
534, rue de Neudorf
L-2220 Luxembourg
Directeur : Pascal BERTIN

Swiss Re Europe S.A.
2, rue Edward Steichen
L-2450 Luxembourg
Directeur : Ivo HUX

TransRe Europe S.A.
1, avenue du Bois
L-1251 Luxembourg
Directeur : Jonathan HEWITT

Membres Associés au 28/02/2022

99 Advisory S.A.
29, avenue Monterey
L–2163 Luxembourg
François FONTAN

Accenture Sàrl
Consultance
46A, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Julie SWEET

Act-unity Luxembourg S.A.
8C, rue Collart
L-8414 Steinfort
Eric JANSSEN

AGERE asbl
Association des Gestionnaires de Réassurances
12, rue Erasme
L-1468 Luxembourg
Hervé MONIN / Claude WEBER

Allen & Overy Luxembourg
Avocats à la Cour
5, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Me Paul PEPORTE

AON Global Risk Consulting Sàrl
Actuaires Conseils
534, rue de Neudorf
L-2220 Luxembourg
Jean-Michel BRIOT

Arendt & Medernach
Avocats à la Cour
41, avenue J.-F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Me Pierre-Michaël DE WAERSEGGER

Baker & McKenzie
Association d'Avocats à la Cour
10-12, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Me Jean-François FINDLING

Builders Insurance Holdings S.A.
69, rue Hobscheid
L-8422 Steinfort
John Simon MORREY /
Cecil KRAMER

Cetrel Securities Worldline
10, rue Gabriel Lippmann
L–5365 Munsbach
Jean-Paul LETOMBE

Clifford Chance Luxembourg
Prestations Juridiques
10, boulevard G.D. Charlotte
L-1310 Luxembourg
Me Christian KREMER

CMS Luxembourg
3, rue Goethe
L-1637 Luxembourg
Me Benjamin BADA

Comarch Luxembourg Sàrl
63-65, rue de Merl
L-2146 Luxembourg
Emilie PEYROCHE

Deloitte Luxembourg
Audit-Tax-Financial Advisory-Consulting
20, Boulevard de Kockelscheuer
L-1821 Luxembourg
Michael CRAVATTE

DLA Piper Luxembourg
37A, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Me Laurent MASSINON

Dynas Lux S.A.
Recherche d'information – Régleur de sinistres
117, avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg
Henri FLEURET

Elvinger Hoss Prussen S.A.
Avocats à la Cour
2, Place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg
Me Pit RECKINGER

European Fund Administration (EFA)
2, rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg
Noël FESSEY

EY Luxembourg
35E, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Yves EVEN

Me FEIPEL Carine
Avocat à la Cour
50, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

Forethix
1b, boulevard Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Stéphanie DELTENRE

Forsides Actuary
Actuariat
Am Hock 2
L-9991 Weiswampach
Xavier COLLARD

Fundsquare S.A.
35A, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Maxime AERTS

Furado
Fachstrasse 71b
CH-8942 Oberrieden
Jürgen BEWERNICK

Independent (Re) Insurance Services
253, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
John Simon MORREY /
Cecil KRAMER

Initio S.A.
153-155, rue du Kiem
L-8030 Strassen
Edouard LAMBERT

KAPIA-RGI Luxembourg
29, rue de Lisbonne
F-75008 Paris
Christophe QUESNE

KNEIP Communications S.A.
Reporting Réglementaire
33-39 rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Julien GROLET

KPMG Luxembourg
Audit, Tax, Advisory
39, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Jean-Pascal NEPPER

Lallemand Legros & Joyn (LLJ) SC
Chausée de la Hulpe 181/24
B-1170 Bruxelles
Christophe Steyaert

Linklaters LLP
Avocats à la Cour
35, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Me Guy LOESCH

Loyens & Loeff Luxembourg Sàrl
Avocats à la Cour
18-20, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Me Michael SCHWEIGER

Mapfre Re S.A.
Réassurance
45/1, rue de Trèves
B-1040 Bruxelles
Christophe SIMON

Mazars Luxembourg S.A.
5, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg
Pierre FRIDERICH

MCD Team S.A.
272B, rue de Neudorf
L-2222 Luxembourg
Christophe CHUDY

Milliman S.A.
PSA-Services actuariels
16A, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Olivier MAHIEUX

Molitor
Avocats à la Cour
8, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg
Me Michel MOLITOR

NautaDutilh Avocats Luxembourg Sàrl
Etude d'avocats
2, rue Jean Bertholet
L-1233 Luxembourg
Me Josée WEYDERT

Nuclear Industry Reinsurance Association (NIRA)
Réassurance
4, Däichwee
L-6850 Manternach
Daniel VAN WELKENHUYZEN

Optimind SAS
Conseils en gestion des risques, actuariat, finance
46, rue de la Boétie
F-75008 Paris
Pierre-Alain BOSCHER

Périclès Luxembourg Sàrl
15 A, boulevard G.-D. Charlotte
L-1331 Luxembourg
Yohann NIDDAM

Philippe & Partners
Etude d'Avocats
30, boulevard G.-D. Charlotte
L-1330 Luxembourg
Me Marc GOUDEN

Polygon International
10, rue Goull
L-5324 Contern
Norbert SCHELL

Private Insurer S.A.
7, avenue Tedesco
B-1160 Bruxelles
Didier MURENA

PwC Luxembourg
Cabinet de révision agréé
2, rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg
Matt MORAN

Qbe Re (Europe) Ltd
37, boulevard du Régent
B-1160 Bruxelles
Christophe NIVARLET

Quintet Private Bank (Europe) S.A.
43, boulevard Royal
L-2955 Luxembourg
Stéphane RIES

Schiltz & Schiltz
Avocats à la Cour
24-26, avenue de la Gare
L-1610 Luxembourg
Me Franz SCHILTZ

SCOR Global Life
Réassurance
87, boulevard Brand Whitlock
B-1200 Bruxelles
Annie LAFORET

SRS Management Europe PCC Limited
370, route de Longwy
L-1940 Luxembourg
Brian COLLINS

Switch Information Technology S.A.
Services Informatiques
5, rue du Château d'Eau
L-3364 Leudelange
Thierry BOSTEM /
Nicolas ENGLEBERT

Taleo Consulting
41, avenue de la Gare
L-1611 Luxembourg
Louise BACHE

VERMEG Luxembourg S.A.
Edition de logiciels financiers
52, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Anne THIEL

Victor Buck Services S.A.
13-15, Parc d'Activités Capellen
L-8308 Capellen
Stéphanie NOEL

Vie Key Consulting Sàrl
12, avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Viacheslav VOLOTOVSKY

Vinceo Solutions S.A.
16, rue de Nassau
L-2213 Luxembourg
Paula LEITE

Wildgen S.A.
Cabinet d'avocats
69, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg
Michel BULACH

5

CHAPITRE

KEY FIGURES 2021

2021 AT A GLANCE

As of 31 December, 2021, the insurance sector recorded a record premium income of €42 bn in both life insurance (+30% to €27.5 bn) and non-life insurance (+14% to €14.9 bn), even exceeding the excellent figures for 2019 in some sectors. The amount of assets under management, meanwhile, is up 9% to € 232 bn.

€42 bn ↑ 24%

DIRECT INSURANCE PREMIUMS 2021

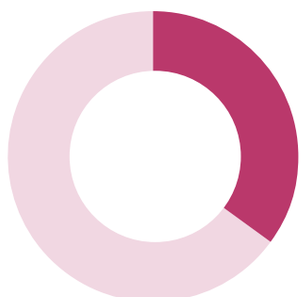

€27,5 bn (+30%) Life insurance

€14,9 bn (+14%) Non life insurance

LIFE INSURANCE €bn

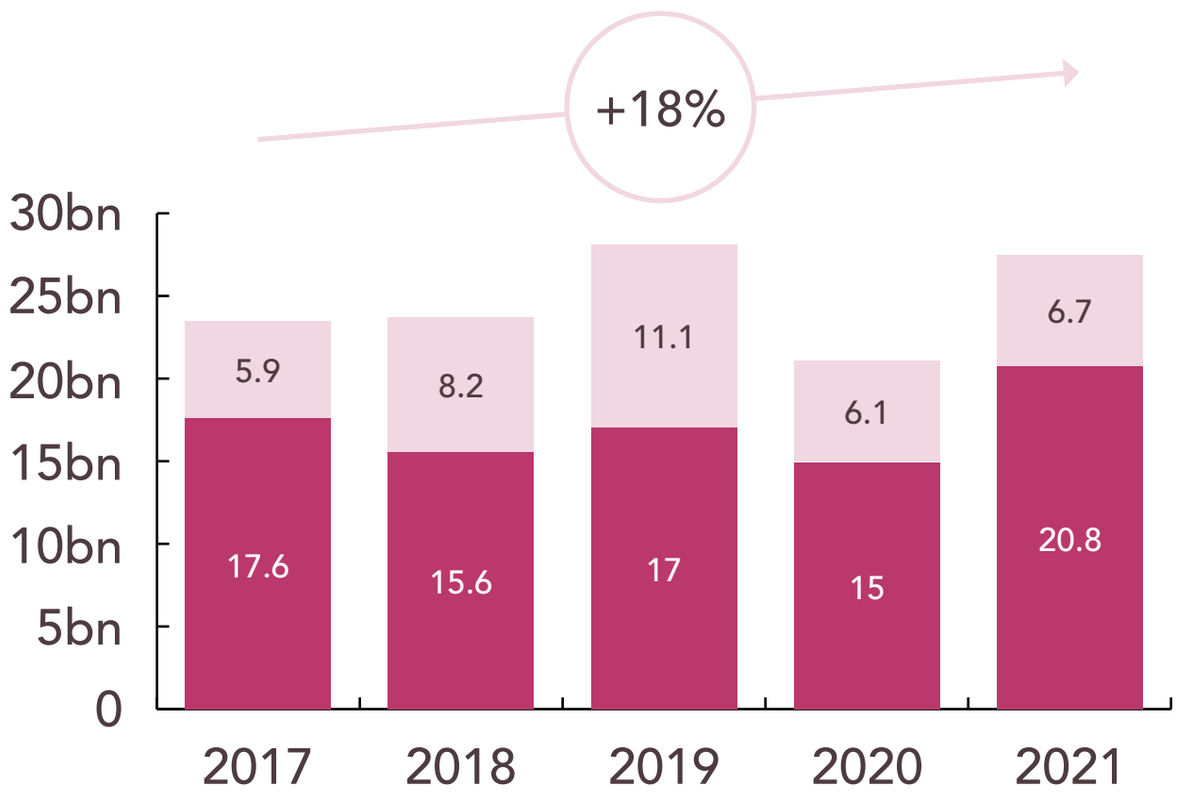

Traditionnal Life

Unit Linked

NON LIFE INSURANCE €bn

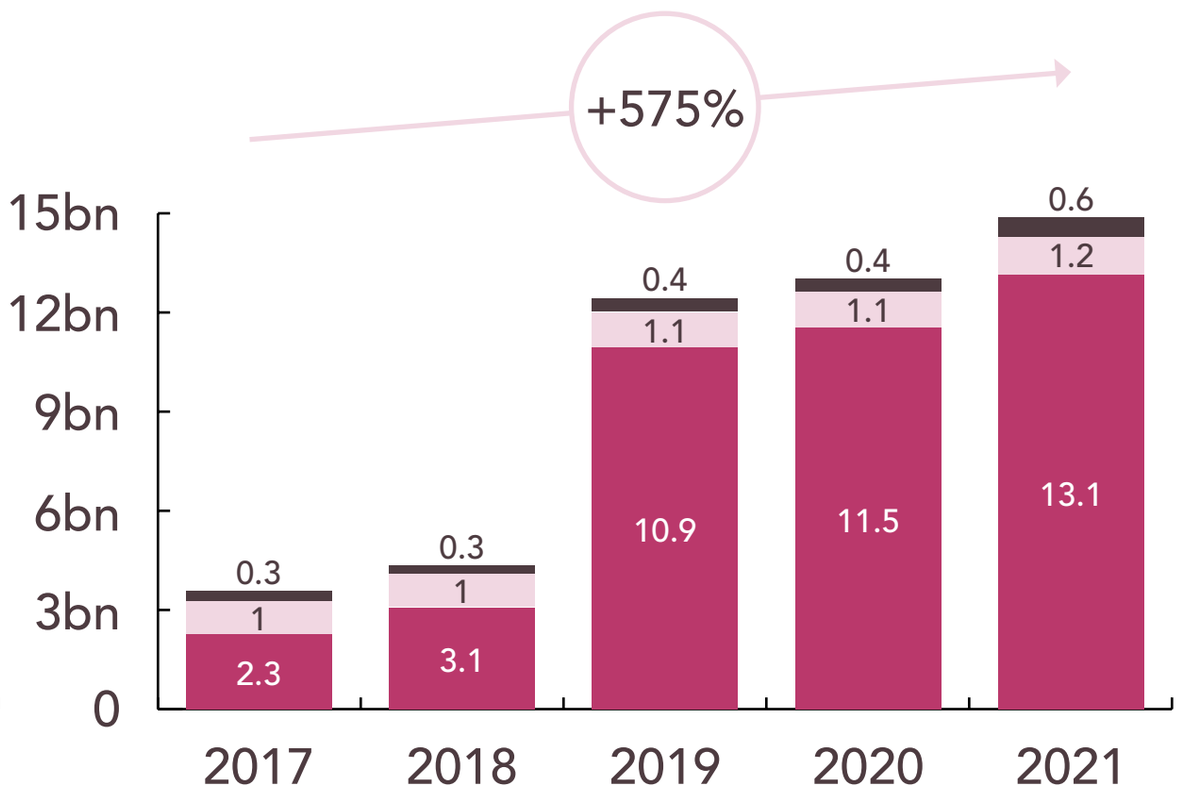

International business

Local business

Marin insurance

€232 bn ↑ 9%

ASSETS UNDER ADMINISTRATION €bn

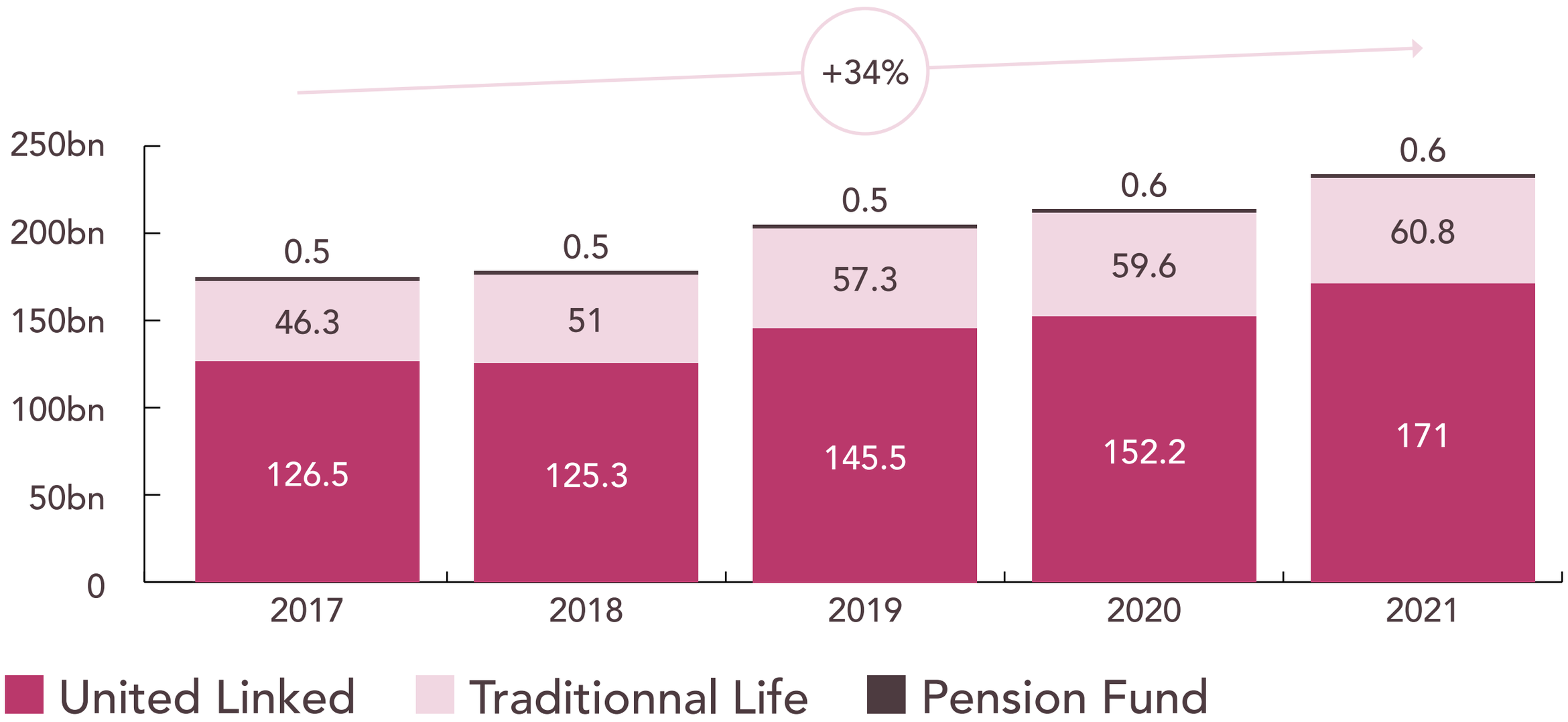

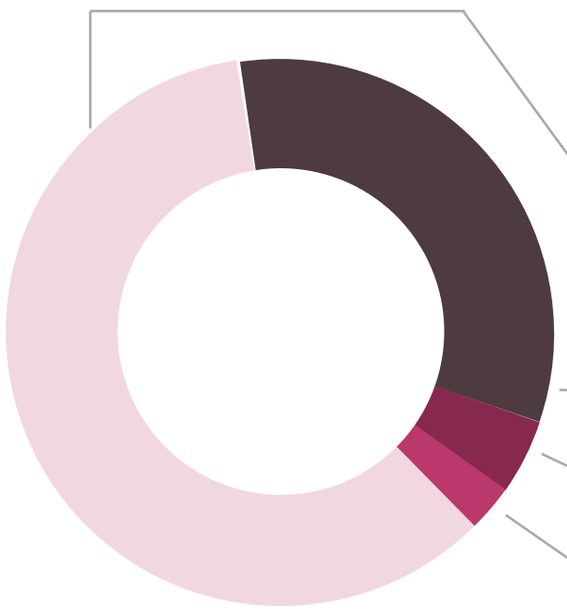

LUXEMBOURG SPLIT BY SECTOR €bn

25,6 International life insurance

13,7 International non-life insurance

1,9 Local life insurance

1,2 Local non life insurance

SPLIT BY BRANCHES :

LUXEMBOURG

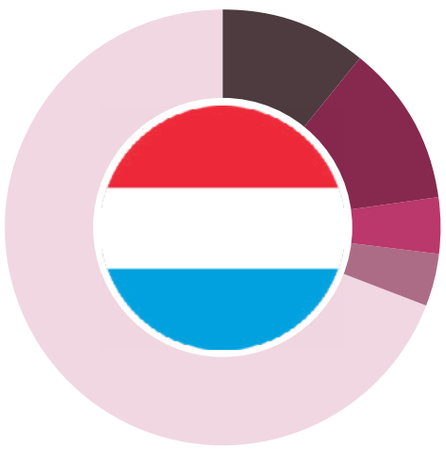

- 69% Life
- 12% General liability
- 11% Property
- 4% Motor
- 4% Other

EUROPE

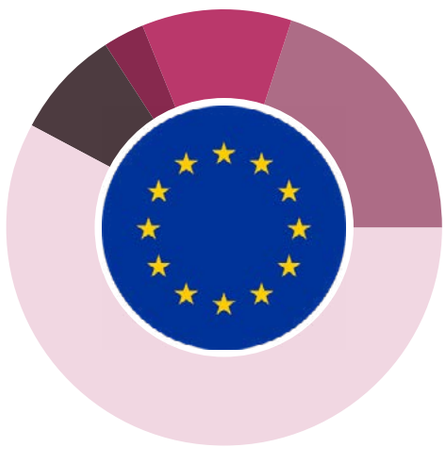

- 58% Life
- 11% Motor
- 8% Property
- 3% General liability
- 20% Other

Sources: CAA/ACA/Insurance Europe

INTERNATIONAL BUSINESS: LIFE INSURANCE

€25,6 bn ↑ 34,4%

INTERNATIONAL LIFE INSURANCE 2021 PREMIUMS

(ACA members only)

Total premiums collected by ACA members internationally reached a record high of €25.6 bn, an increase of +34% compared to 2020 and +10% compared to 2019. The share of products with guaranteed returns is decreasing, representing 20% of invested assets in 2021, compared to 23% in 2020 and 28% in 2019. On the other hand, unit-linked contracts have seen their collection increase and now represent 78% of invested assets as of December 31, 2021.

In 2021, the 5 main markets of international life insurers represent 81% of the insurance products distributed in LPS. Over the last 5 years, the French market remains the dominant market representing 45% of the global market in 2021. The main developments over the last 5 years are:

- The recovery of the Italian market, +28% compared to 2020, however this progression does not make up for the poor performance of 2019.
- The constant progression of the Belgian market, +32% in 2020 and +55% in 2019, for a total of €1.9 bn in 2021.
- The strong growth of the Swedish market which has more than tripled between 2019 and 2021 reaching € 1 Bn in 2021.

Countries		Premiums (€m)			Growth (%) 2020 - 2021	Growth (%) 2019 - 2021
		2019	2020	2021		
European Union Zone	France	8’815	7’600	11’723	↑ 54%	↑ 33%
	Italy	5’928	3’798	4’845	↑ 28%	↓ -18%
	Belgium	1’201	1’409	1’864	↑ 32%	↑ 55%
	Germany	1’621	1’445	1’529	↑ 6%	↓ -6%
	Sweden	295	504	981	↑ 95%	↑ 233%
	Portugal	508	594	766	↑ 29%	↑ 51%
	Finland	186	212	750	↑ 253%	↑ 303%
	Spain	760	1’122	423	↓ -62%	↓ -44%
	Netherlands	79	104	115	↑ 10%	↑ 45%
	Others	251	200	123	↓ -39%	↓ -51%
EEE countries		**133**	**317**	**62**	**↓ -80%**	**↓ -53%**
Norway		106	284	57	↓ -80%	↓ -46%
Liechtenstein		27	33	5	↓ -86%	↓ -82%
Outside EEE countries		**3’577**	**1’745**	**2’414**	**↑ 38%**	**↓ -33%**
United Kingdom		805	447	1.306	↑ 192%	↑ 62%
Monaco		491	497	605	↑ 22%	↑ 23%
Switzerland		347	422	339	↓ -20%	↓ -2%
Turkey		178	36	101	↑ 183%	↓ -43%
Others		1.755	343	63	↓ -82%	↓ -96%
Total		**23’354**	**19’050**	**25’595**	**↑ 34,4%**	**↑ 9,6%**

PREMIUM TYPE

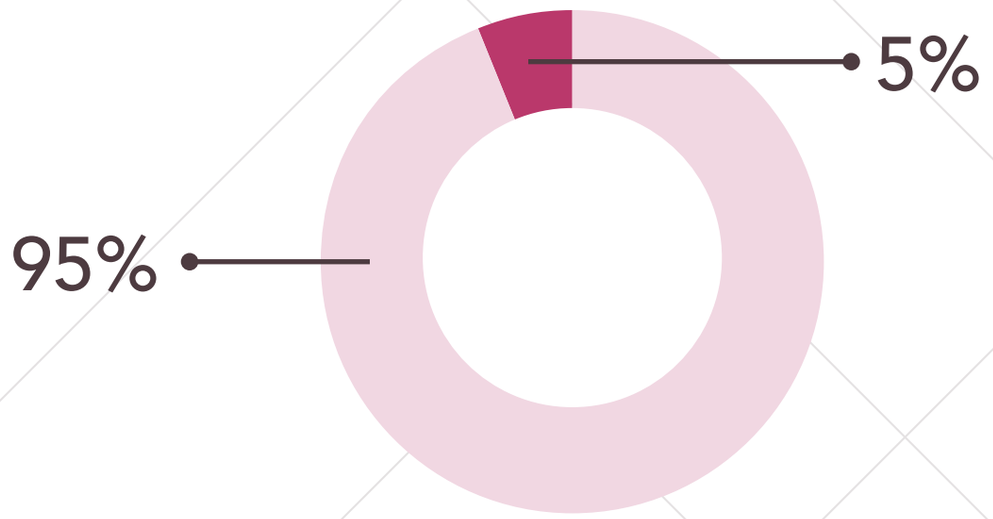

- Single premium
- Perodic premium

CLIENT TYPE

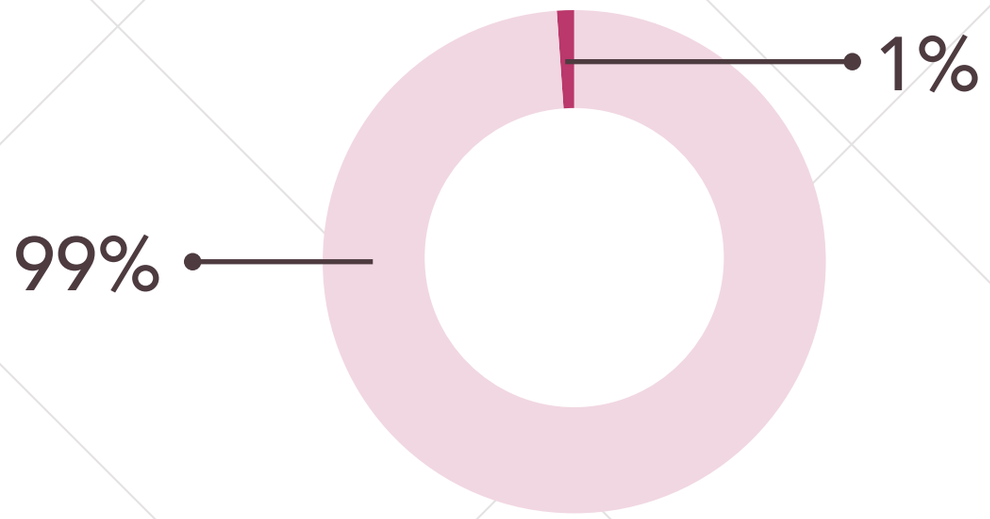

- Individual Insurance
- Group Insurance

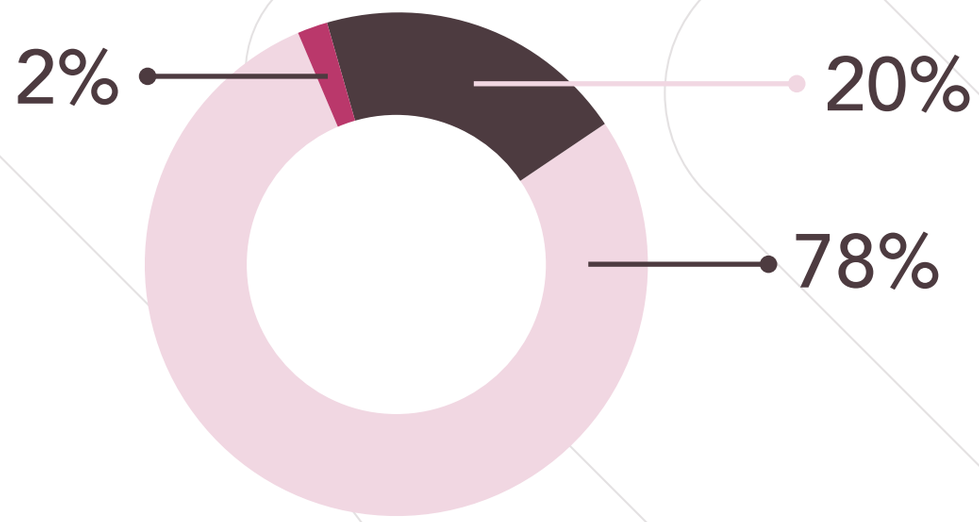

INVESTMENT TYPE

- Unit - Linked
- Guaranteed - rate
- Other

INTERNATIONAL LIFE BUSINESS PREMIUMS €bn - GERMANY

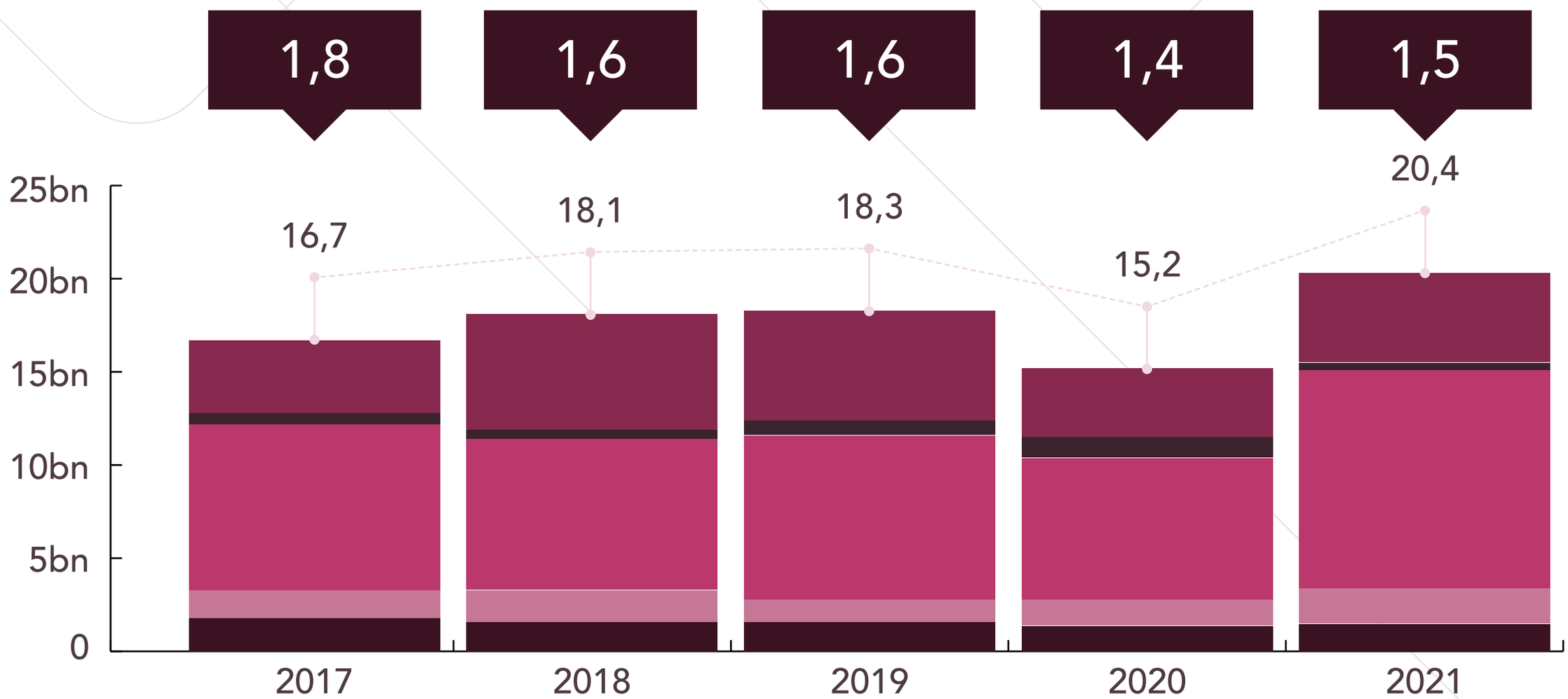

INTERNATIONAL LIFE BUSINESS PREMIUMS €bn - BELGIUM

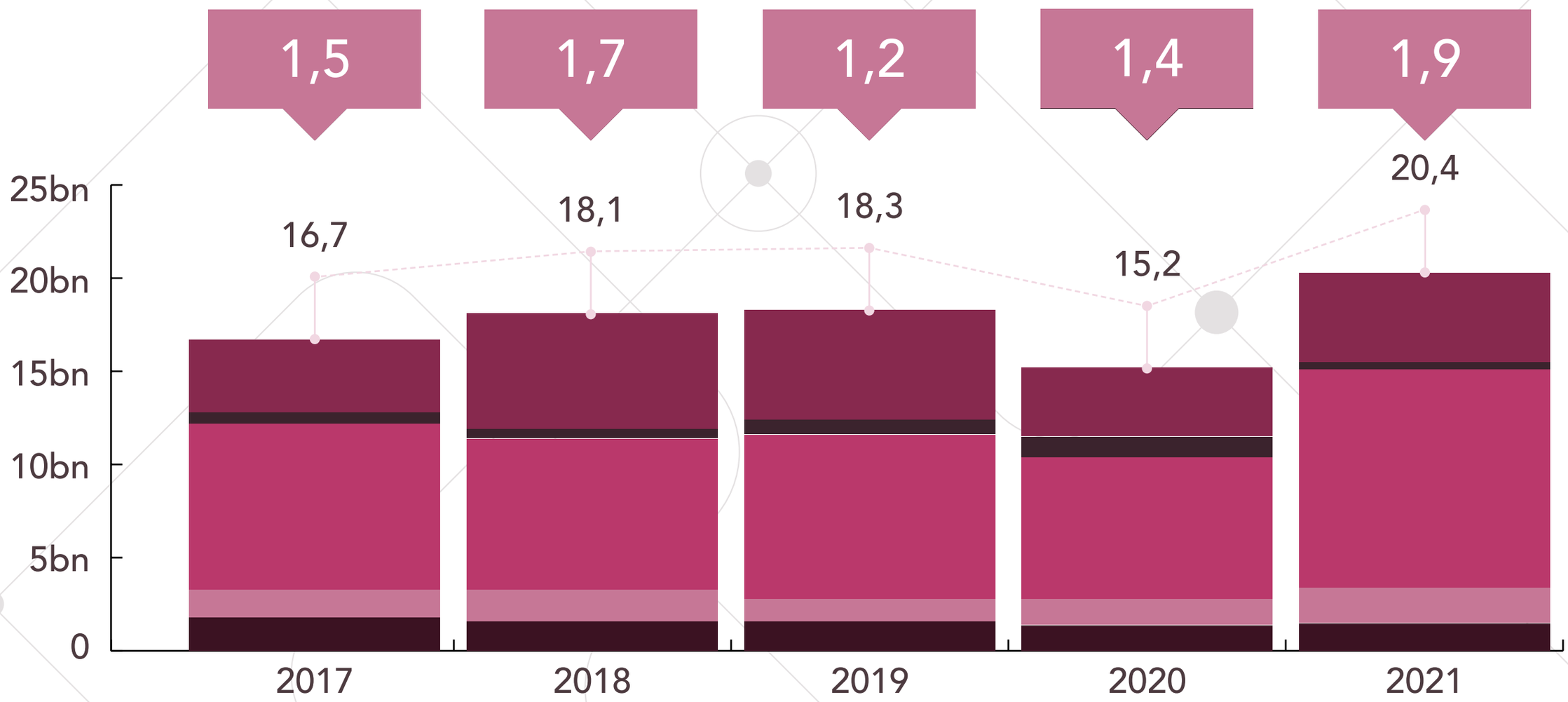

INTERNATIONAL LIFE BUSINESS PREMIUMS €bn - FRANCE

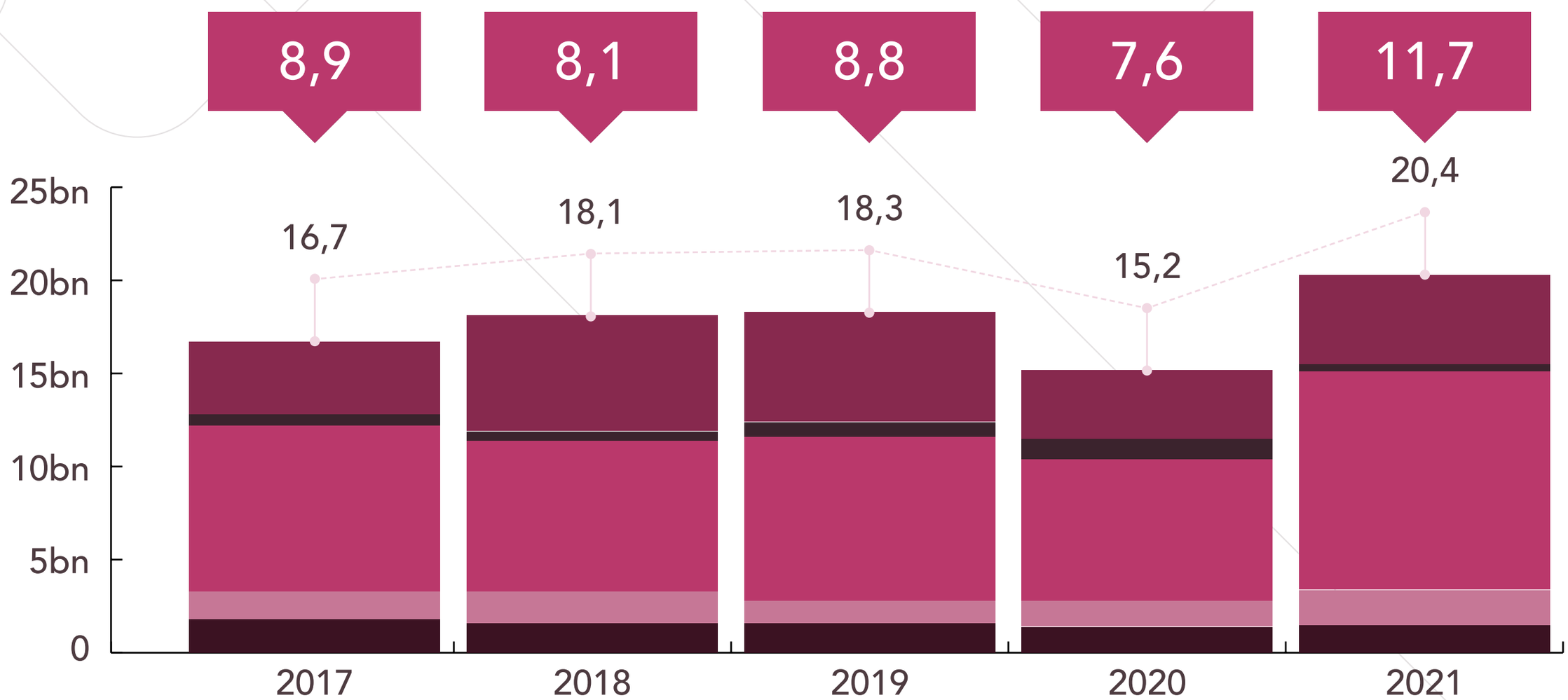

INTERNATIONAL LIFE BUSINESS PREMIUMS €bn - SPAIN

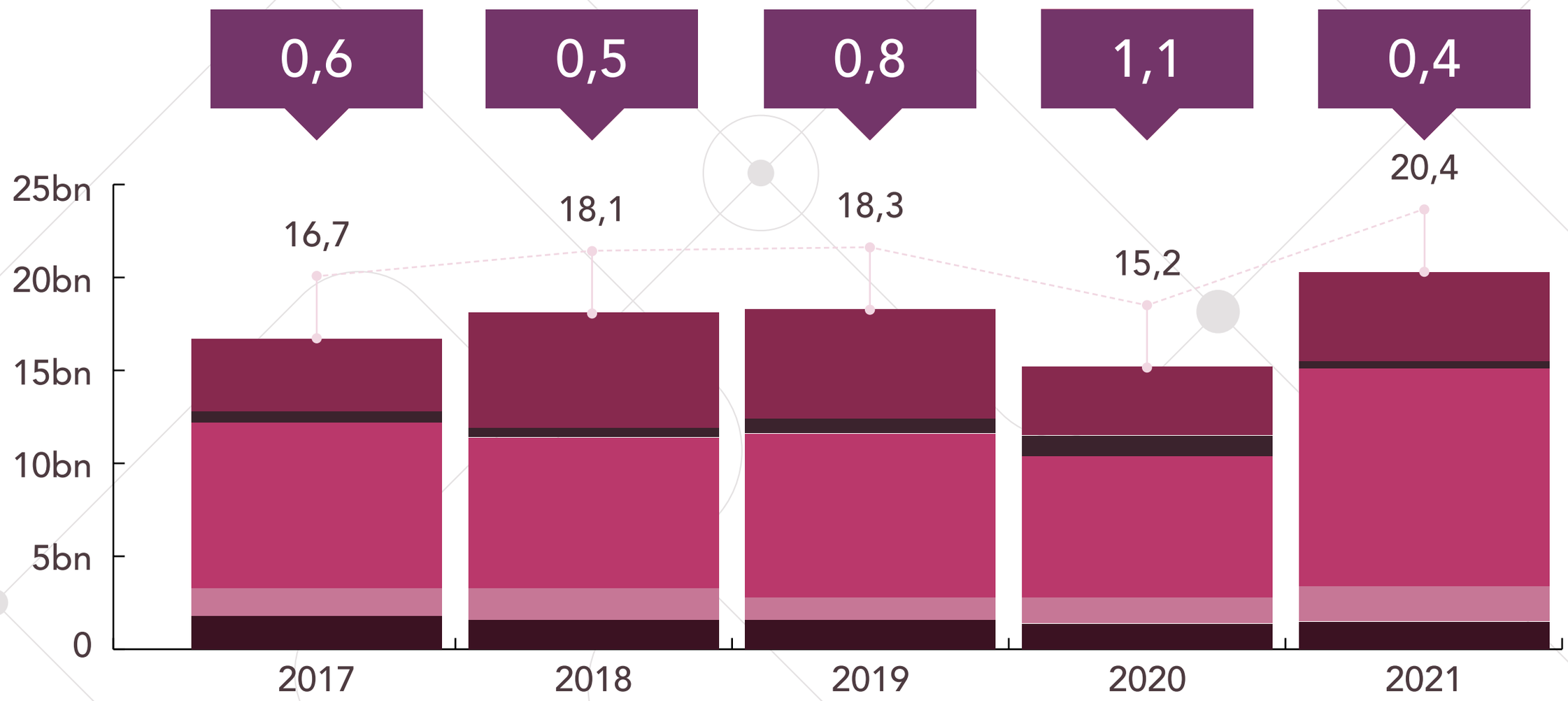

INTERNATIONAL LIFE BUSINESS PREMIUMS €bn - ITALY

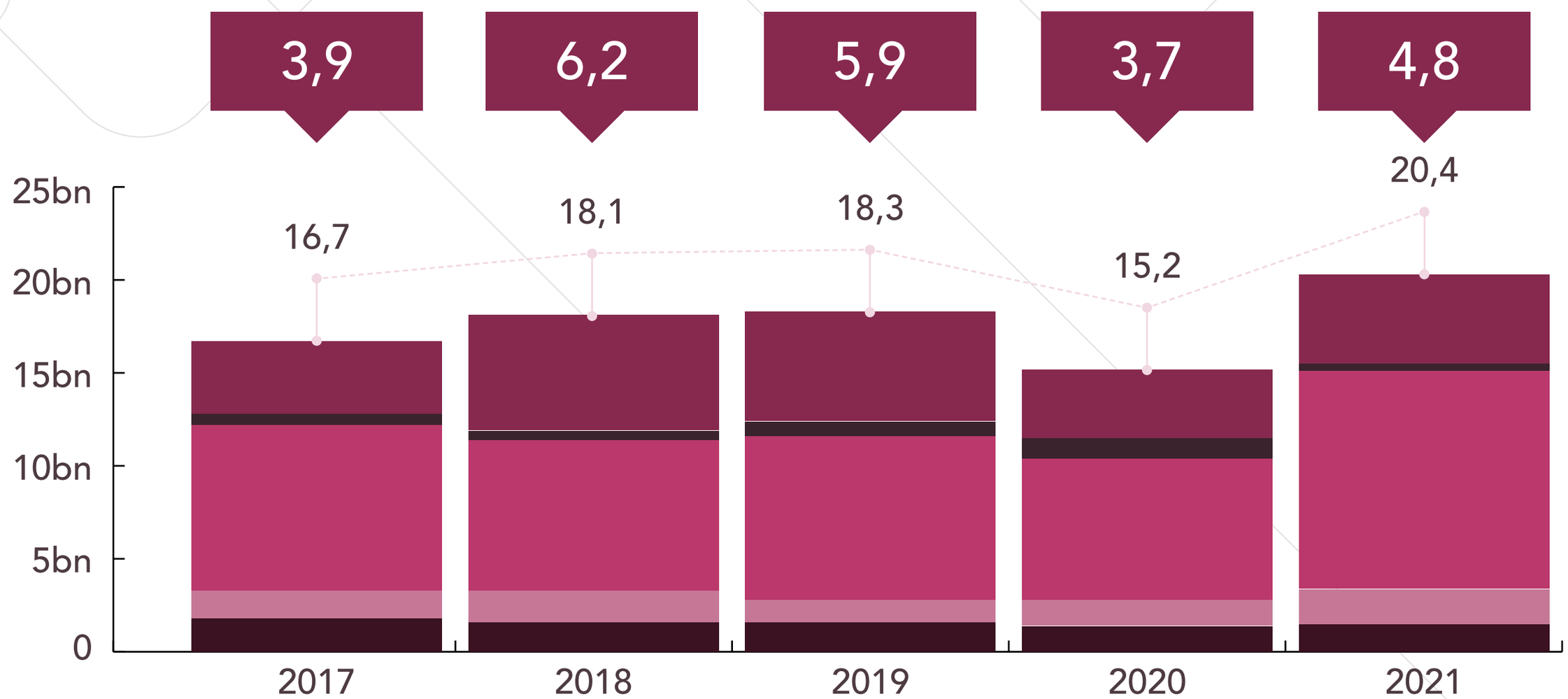

FRANCE

The French market reached a record level of premiums collected at €11.7 bn and 45% of market share, an increase of +54% compared to 2020 and +33% compared to 2019.

ITALY

The Italian market has recovered well in 2021 with an increase of 28% in 2021 and remains the 2nd largest LPS life insurance market in volume.

BELGIUM

Following a difficult year in 2019, the Belgian market is performing well this last 2 years, with a 17% increase in 2020 and 32% in 2021.

SPAIN

Despite a strong recovery of the Spanish market in 2020 (+48% to €1.1bn), we observe a sharp decline in 2021 with a drop of 62% to €0.4bn.

GERMANY

The German market is showing great stability, with premium collection in 2021 up slightly to €1.5 bn (+6%).

INTERNATIONAL NON-LIFE BUSINESS

€11 bn ↑ 17%

PREMIUMS
(ACA members only)

International non-life insurance grew by 16,9% in the year 2021, following +5,5% in 2020. This increase is no longer the consequence of the arrival of new of actors following the United Kingdom's decision to leave the European Union, however those companies continue to contribute to the growth of the international non-life sector. The General Liability and Property branches, representing 81% of direct collected premiums as of 31.12.2021, recorded an increase of 25% compared to the 2020 financial year.

Classes	Premium (€m)			Growth (%) 2020 - 2021
	2019	2020	2021	
General liability	3.610	4.027	4.847	↑ 20%
Property	3.655	3.836	4.257	↑ 11%
Motor	705	814	1.009	↑ 24%
Credit & Other	1.007	838	992	↑ 18%
Health	132	104	131	↑ 26%
Accident	69	64	80	↑ 24%
Total	9.178	9.683	11.316	↑ 16,9%

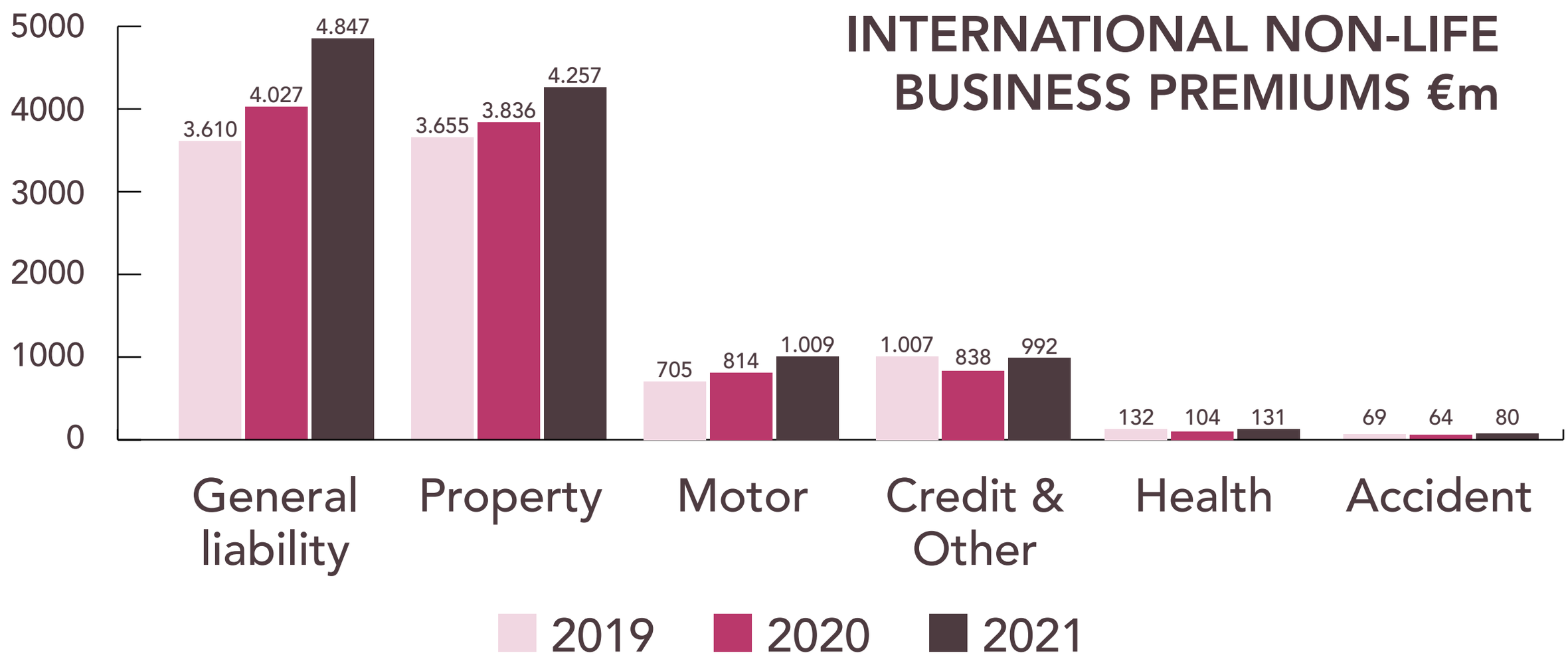

REINSURANCE BUSINESS

€12 bn

PREMIUMS
(Source CAA - Juillet 2021)

The Luxembourg reinsurance market is characterised by a strong concentration of activity on only a few players, with almost half of the underwritten premiums coming from the accepted proportional reinsurance (and a preponderance for Fire and Motor vehicle liability insurance).

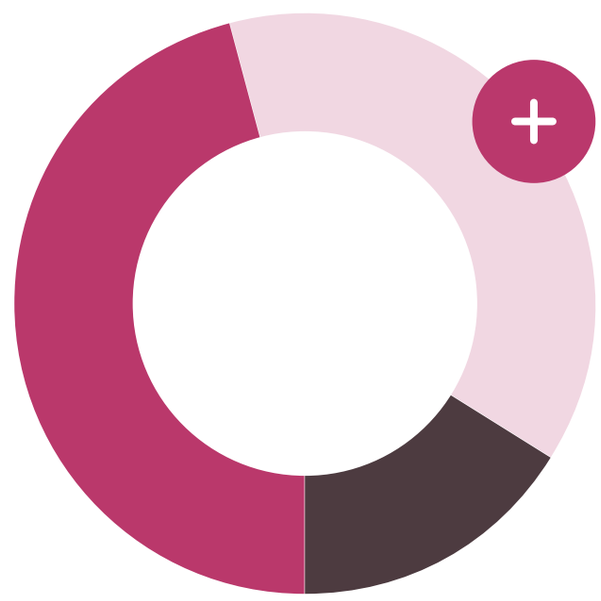

- 46% Life reinsurance obligations
- 38% Accepted P&C proportional reinsurance
- 16% Accepted P&C non-proportional reinsurance

Sources: ACA

ACCEPTED PROPORTINAL REINSURANCE 2021

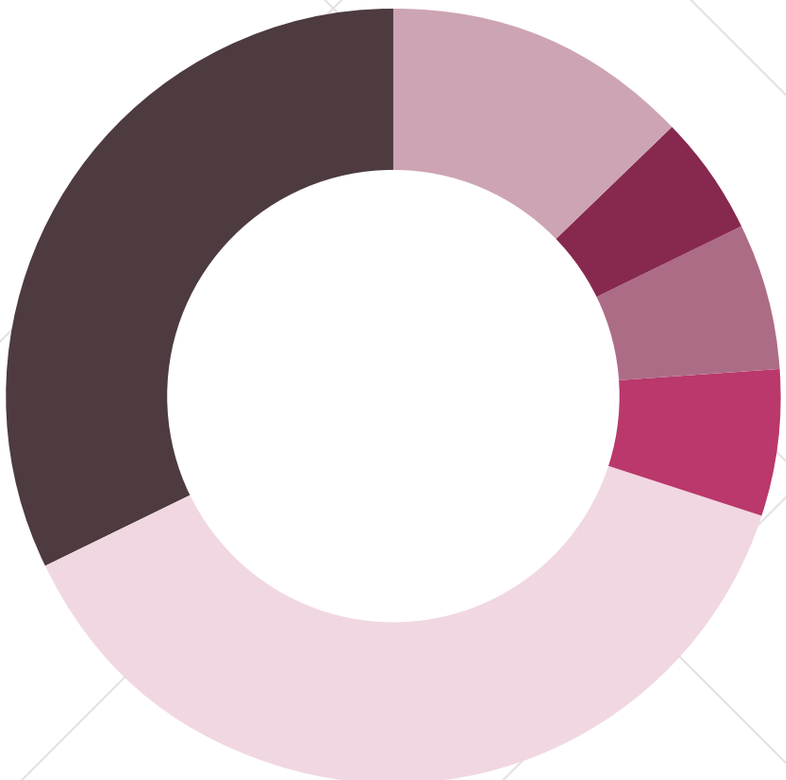

- 38% Motor vehicle liability
- 32% Fire and other damage
- 13% General liability
- 6% Medical expense
- 5% Marine, aviation, transport
- 6% Other

ACCEPTED NON-PROPORTIONAL REINSURANCE 2021

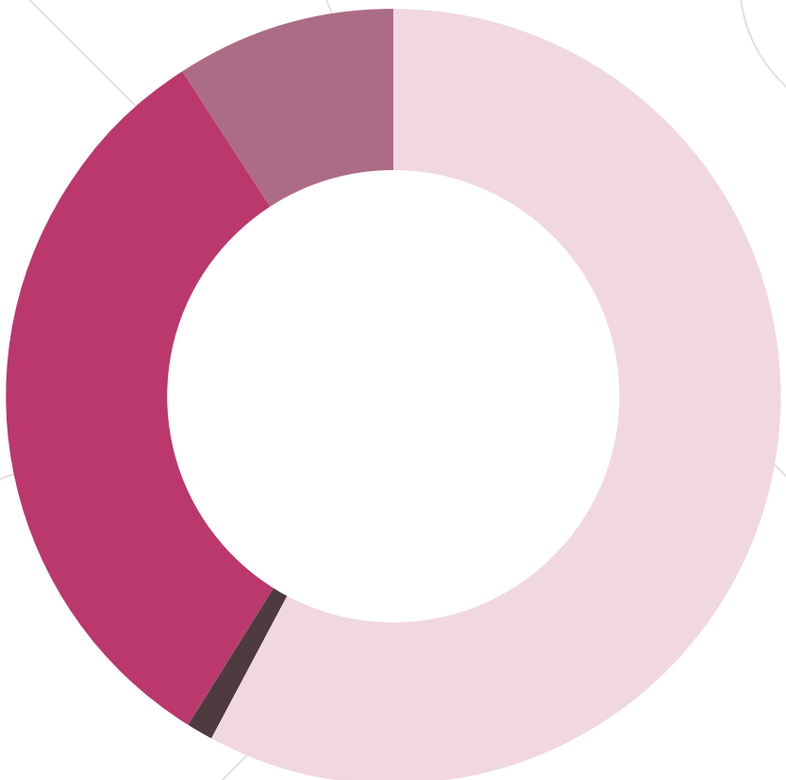

- 58% Property
- 32% Casuality
- 9% Marine, aviation, transport
- 1% Health

LIFE REINSURANCE 2021

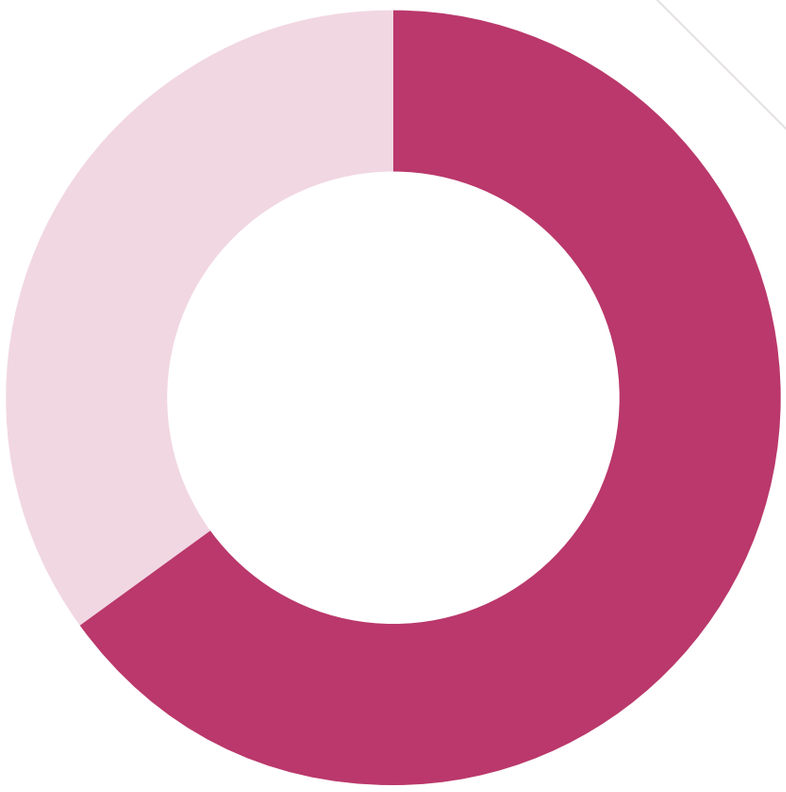

- 65% Life reinsurance
- 35% Health reinsurance

Sources: ACA

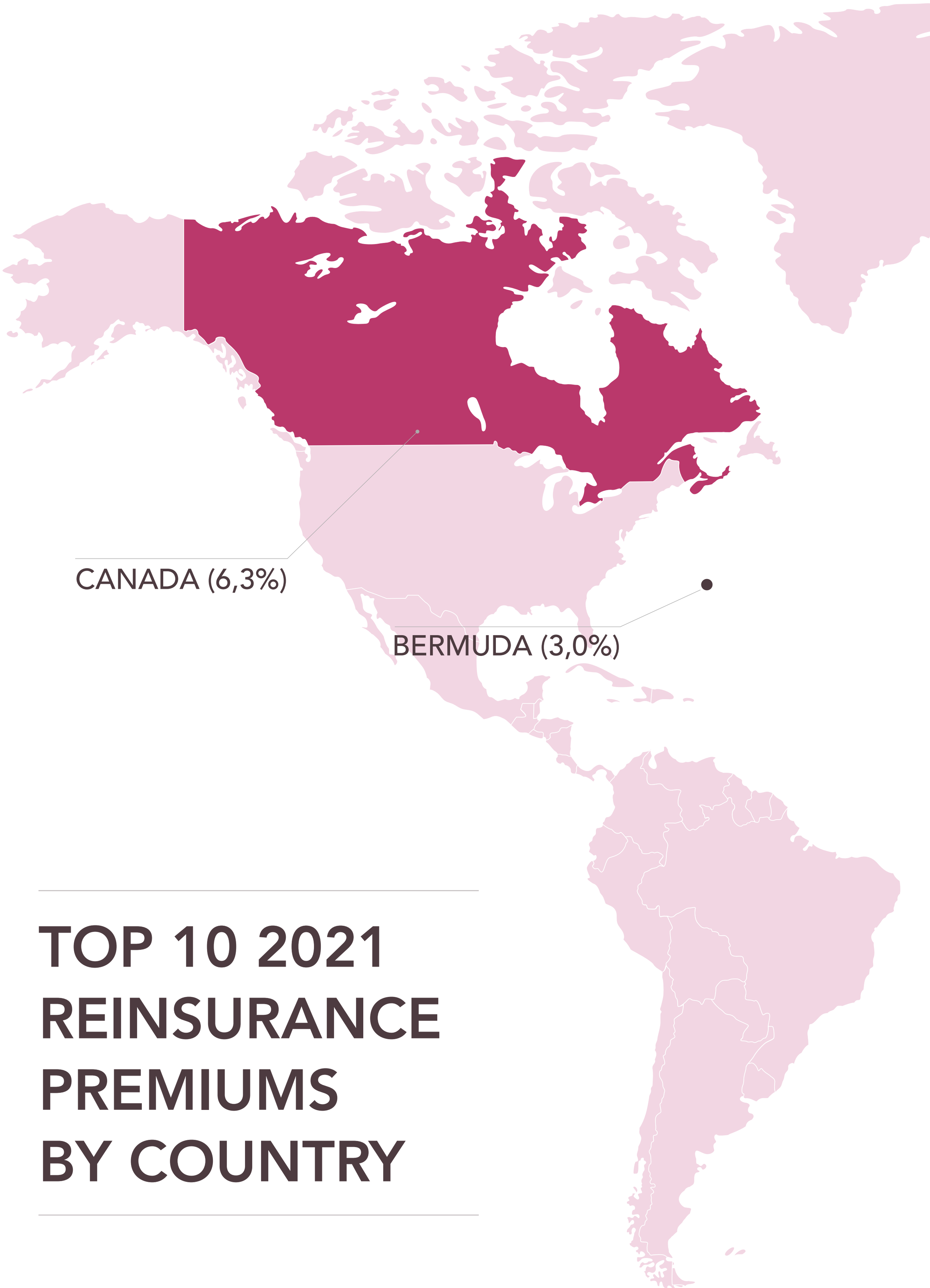

TOP 10 2021 REINSURANCE PREMIUMS BY COUNTRY

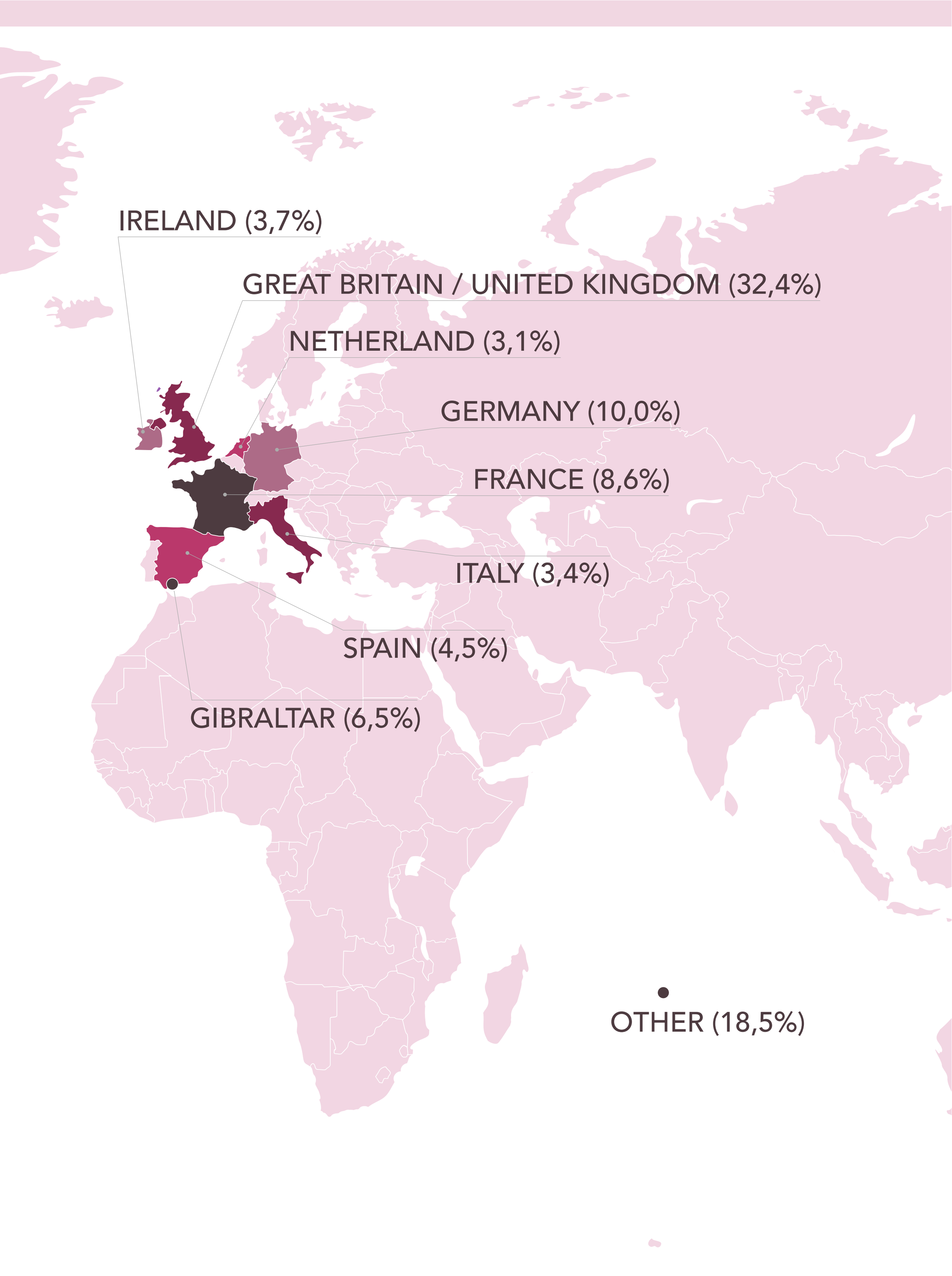
IRELAND (3,7%)
GREAT BRITAIN / UNITED KINGDOM (32,4%)
NETHERLAND (3,1%)
GERMANY (10,0%)
FRANCE (8,6%)
ITALY (3,4%)
SPAIN (4,5%)
GIBRALTAR (6,5%)
OTHER (18,5%)

Sources: ACA

LOCAL BUSINESS LIFE AND NON LIFE INSURANCE

LOCAL LIFE BUSINESS

€1,9 bn ↑ 28%

PREMIUMS
(ACA members only)

In 2021, life insurance products with a guaranteed rate of return recorded a 14% decrease compared to 2019, and only represent 46% of the life insurance subscribed in Luxembourg. More and more players have decided not to promote this type of product in view of the extremely low interest rates in 2021. In the meanwhile, unit-linked products have increased by 45% in 2021 compared to 2019.

Premium type

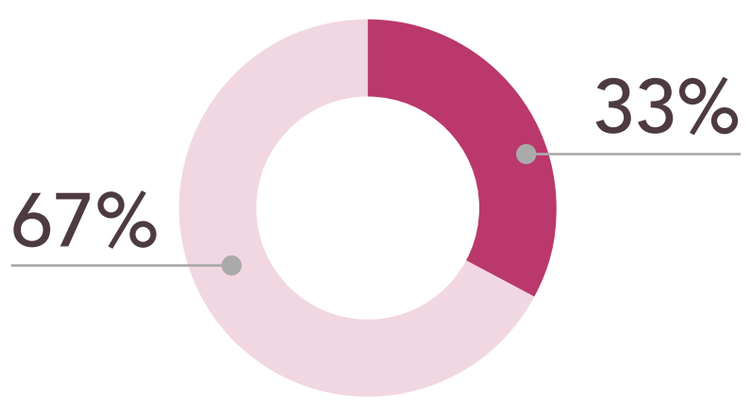

- Single premium
- Periodic premium

Client type

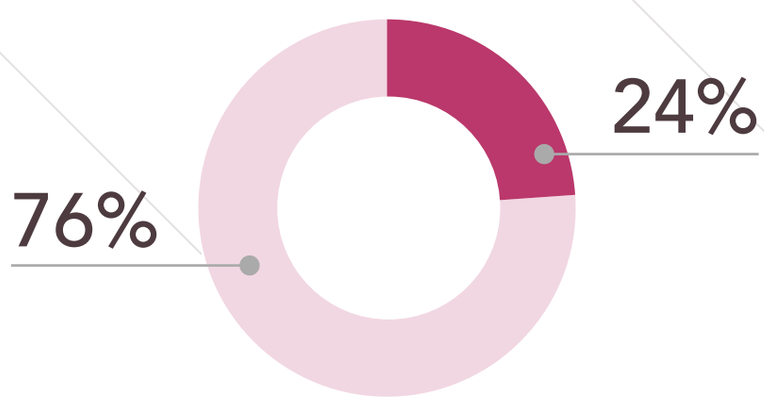

- Individual insurance
- Group insurance

Investment type

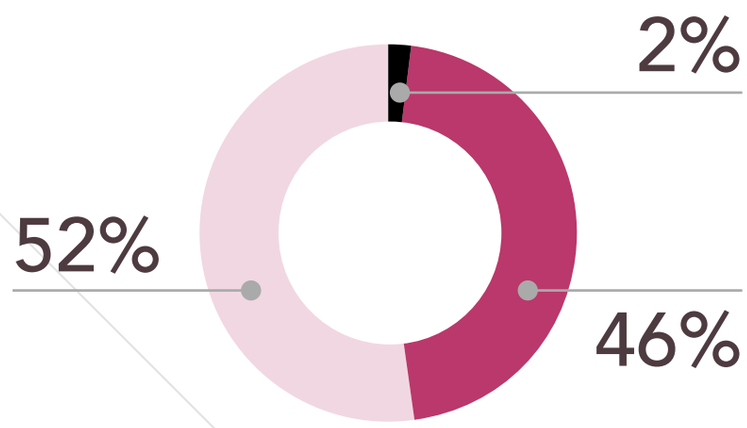

- Unit-linked
- Garanteed-rate
- Other

Types of Local Life Business	Premium (€m)			Growth (%) 2020 - 2021	Growth (%) 2019 - 2021
	2019	2020	2021		
Premium Type					
Single premium	1.342	876	1.309	↑ 49%	↓ -2%
Periodic premium	605	641	637	↓ -1%	↑ 5%
Underwriting type					
Individual insurance	1.495	1.084	1.470	↑ 36%	↓ -2%
Group insurance	452	435	476	↑ 10%	↑ 5%
Investment type					
Unit linked	696	644	1.012	↑ 57%	↑ 45%
Guaranteed-rate life-insurance	1.047	825	901	↑ 9%	↓ -14%
Others	203	50	33	↓ -34%	↓ -84%
Total local life	**1.947**	**1.519**	**1.946**	**↑ 28%**	**↓ -22%**

LOCAL NON-LIFE BUSINESS

€1,1 bn ↑3%

PREMIUMS
(ACA members only)

Local non-life growth remained solid, with a global performance of +3% and €1.1bn in direct insurance premiums as of 31.12.2021. The two main branches, “Motor” and “Property” products, recorded increases of 2% and 1%, respectively. This evolution could be directly linked with the positive evolution of the number of Luxemburgish residents.

2021 FLOODING INSURANCE COVERAGE :

Total cost of claims :

€ > 135 m

9 142 Claims

> 136 000 households covered

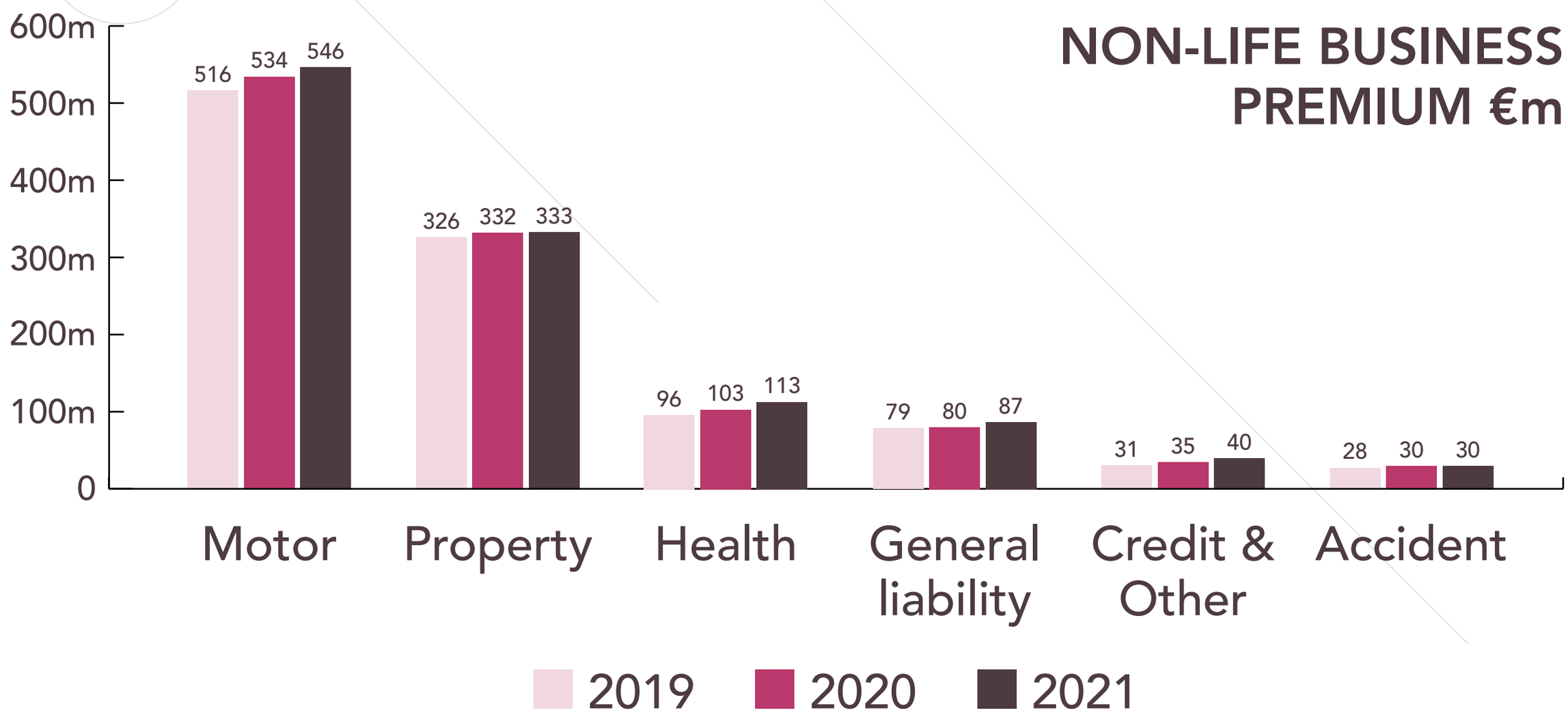

Classes of Non-Life Business	Premium (€m)			Growth (%) 2020 - 2021	Growth (%) 2019 - 2021
	2019	2020	2021		
Motor	516	534	546	↑ 2%	↑ 6%
Property	326	332	333	↑ 1%	↑ 2%
Health	96	102	113	↑ 10%	↑ 17%
General liability	79	80	87	↑ 9%	↑ 11%
Credits & Other	31	35	40	↑ 15%	↑ 28%
Accident	28	30	30	↑ 2%	↑ 6%
Total local non life	**1.076**	**1.113**	**1.149**	↑ **3%**	↑ **7%**